

Septembre 2002

Numéro 69

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Urbain-François Le Bihan, sieur de Kerboach



Comité d'accueil à Issoudun lors de la rencontre des 13 et 14 juillet 2002 : Annie Boucher, Rosanne Côté et Rolande Côté.
Photographie Marie Kirouac

Kérouac ❖ Kéroack ❖ Kirouac ❖ Kyrrouac ❖ Kérouack ❖ Kirouack

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| <i>Mot du président</i> | 3 |
| <i>En provenance du secrétariat</i> | 4 |
| <i>Renouvellement des cotisations pour l'année 2003</i> | 5 |
| <i>Rassemblement des familles Kirouac à Sainte-Croix et Issoudun, 13 et 14 juillet 2002</i> | 6 |
| <i>État des recettes et déboursés, Issoudun 2002</i> | 16 |
| <i>Hommage à André Kirouac</i> | 17 |
| <i>Localisation des terres</i> | 18 |
| <i>Maisons des Kirouac d'Issoudun et de Sainte-Croix</i> | 19 |
| <i>Rapport du président à l'assemblée générale 2002</i> | 21 |
| <i>Changements au conseil d'administration de l'Association</i> | 22 |
| <i>Nouveau président de l'Association</i> | 23 |
| <i>Généalogie de Pierre Kirouac (00321)</i> | 24 |
| <i>Départ du conseil d'administration</i> | 25 |
| <i>Nouveau membre du conseil d'administration</i> | 26 |
| <i>Conseil d'administration 2002-2003</i> | 26 |
| <i>Généalogie de Pierre Kirouac (01161)</i> | 27 |
| <i>La nourriture au temps de mon enfance</i> | 28 |
| <i>Nouveaux membres</i> | 31 |
| <i>Même à 70 ans, rien ne l'arrête</i> | 31 |
| <i>Quelques réflexions imposées par l'État au travail des généalogistes</i> | 32 |
| <i>Remèdes de « bonne femme » en Nouvelle-France</i> | 34 |
| <i>In Memoriam</i> | 35 |
| <i>Les Québécois sont-ils tous cousins</i> | 36 |
| <i>In Memoriam, Lucia Kirouac</i> | 37 |
| <i>Histoire de jouets</i> | 38 |
| <i>Coppola tournera « Sur la route » le classique de Kerouac</i> | 39 |
| <i>Ces personnages font-ils partie de votre famille</i> | 40 |
| <i>En vente auprès du secrétariat de l'Association</i> | 42 |
| <i>Liste des représentants régionaux</i> | 43 |
| <i>Conseil d'administration 2002-2003</i> | 43 |

Le trésor des Kirouac

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison des descendants d'Urbain-François Le Bihan, sieur de Kivoach, est distribué à tous les membres de l'Association des familles Kirouac.

La rédaction du bulletin *Collaborateurs réguliers*
(par ordre alphabétique) (par ordre alphabétique)

| | |
|-------------------------|------------------------|
| <i>François Kirouac</i> | <i>Clément Kirouac</i> |
| <i>Jacques Kirouac</i> | <i>Éliane Tardif</i> |
| <i>Marie Kirouac</i> | <i>Marie Timperley</i> |

Extraits de journaux ou revues

La Souche, FFSQ (Bruno Chouinard)
La Souche, FFSQ (Jacques Lemieux)
La Souche, FFSQ (Lucille Morin)
Le Devoir (Pauline Gravel)
Le Madawaska
Sport Illustrated (Steve Rushin)
The Gazette (Hugh Davies, London Daily Telegraph)

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| <i>Rédaction des textes</i> | <i>Graphistes</i> |
| <i>Michel Bornais</i> | <i>Raymond Bergeron</i> |
| <i>Clément Kirouac</i> | <i>Jean-François Landry</i> |
| <i>François Kirouac</i> | |
| <i>Jean-Yves Kirouac</i> | |
| <i>Pierre Kirouac</i> | |

A aussi collaboré à ce numéro
André Kirouac

| | |
|------------------------|-------------------------|
| <i>Traduction</i> | <i>Conception</i> |
| <i>Marie Timperley</i> | <i>François Kirouac</i> |
| | <i>Marie Kirouac</i> |

Numérisation et montage
François Kirouac

Édition
L'Association des familles Kirouac inc.
31, Laurentienne Saint-Étienne-de-Lauzon
Québec Canada G6J 1K8

Dépôt légal 3^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-1685 *Tirage 300 copies*
Tous droits réservés. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, et traduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'Association des familles Kirouac inc.

Le mot du président

Un quart de siècle d'existence pour une association de famille, c'est une étape importante qui doit se fêter adéquatement. En effet, notre association a été fondée le 20 novembre 1978, nous amorcerons notre 25^e année le 20 novembre 2002. Nous profiterons de cet anniversaire pour rendre hommage à nos pionniers, les membres fondateurs et les anciens membres de nos conseils d'administration qui ont eu l'initiative de mettre en contact les Kirouac de toutes les graphies, à travers l'Amérique du Nord. Nous soulignerons la collaboration de ceux qui ont répondu à leurs appels dans chaque région en organisant des fêtes mémorables. Ils ont tout mis en œuvre pour que nous nous rencontrions et que nous ayons des échanges fructueux.

Nous saluerons bien bas, tous les Kirouac et apparentés, qui ont fait honneur à leur patronyme dans leur milieu de travail et leur communauté. Nous en avons quelques-uns, mieux connus grâce aux articles parus dans notre revue « Le Trésor des Kirouac ». Leur réussite rejaillit sur nous au même titre que la renommée du Frère Marie-Victorin et de Jack Kerouac.

Nous ne passerons pas sous silence la ténacité et la perspicacité de tous ceux qui se sont attaqués, au cours de ces 25 années à résoudre l'énigme des origines de notre ancêtre breton Urbain - François LeBihan, sieur de Kervoach.

Nous rendrons un hommage spécial à nos membres bénévoles qui au cours de ces 25 années ont écrit ou traduit des textes, effectué des recherches généalogiques ou autres, organisé ou animé des rencontres pour maintenir l'intérêt des membres qui nous ont supportés d'une façon extraordinaire. Notre effectif est d'environ 200 membres, ce qui est très bien pour une famille comme la nôtre qui n'est pas tellement nombreuse.

Les membres du conseil d'administration et moi-même, qui avons été élus lors du magnifique rassemblement organisé par André Kirouac à Sainte-Croix de Lotbinière les 13 et 14 juillet derniers, sommes honorés de la confiance que vous nous avez accordée et nous vous assurons que nous allons tout mettre en œuvre pour rendre un hommage bien senti à tous ceux qui ont contribué au succès de l'Association.

Je compte sur le support des quatre présidents qui m'ont précédé dans cette fonction, nul doute que leurs précieux conseils seront d'un grand secours. Je remercie mon prédécesseur, le président Jean-Yves, d'avoir accepté de continuer à servir l'Association à titre de vice-président malgré ses disponibilités restreintes, son support et ses conseils seront appréciés de tous.

Chers membres, nous vous invitons à lire la revue et les communiqués que nous allons vous faire parvenir afin que nous passions ensemble une bonne année du 25^e anniversaire de fondation de notre association de familles.

En provenance du secrétariat

25e ANNIVERSAIRE EN 2003

Un comité local a été mis sur pied dans la région de Montréal (Longueuil) avec mandat de gérer le rassemblement de 2003 qui coïncidera avec le 25^e anniversaire de l'Association. Il est présidé par Pierre Kirouac de Montréal qui est assisté par Mmes Gabrielle Hurtubise et Marie Timperley, ainsi que de messieurs Yvan Kirouac et Louis Kirouac. D'autres iront certainement se joindre à l'équipe à mesure que les besoins se feront sentir. Longueuil étant la patrie d'adoption du Frère Marie-Victorin, un des thèmes de la fête sera Conrad Kirouac (Le Frère Marie-Victorin), fondateur du jardin botanique de Montréal et personnage dont l'œuvre de botaniste est soulignée de plusieurs façons autant dans la région montréalaise qu'ailleurs en province. Bien sûr, nous en profiterons aussi pour honorer tous ceux qui ont œuvré au sein de notre association au cours des 25 dernières années.

COLLECTION DE CARTES POSTALES

En vue du 25^e anniversaire, nous sollicitons la collaboration de tous pour éditer une collection de cartes postales qui seraient mises en vente lors du rassemblement de 2003. Cinq thématiques (possiblement présentées en format « accordéon ») sont déjà à l'étude : les personnalités marquantes ; les lieux et édifices patrimoniaux, la source Bretonne et les familles Kirouac établies hors du Québec. La responsabilité du projet a été confiée à Michel Bornais qui attend vos propositions et suggestions. Vous pouvez le contacter au 168, rue Baudrier, Beauport (Québec), G1B 3M5. Téléphone : (418) 661-1771 Courriel : afkirouac-fa@hotmail.com

RECRUTEMENT

La direction propose aussi d'intensifier les efforts de recrutement autant au Québec, qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis. Le vice-président Jean-Yves Kirouac a été spécifiquement mandaté aux communications et au recrutement auprès des Kirouac établis aux États-Unis et ailleurs au Canada, alors que Pierre Kirouac de Québec entreprendra une campagne d'information auprès des descendants Kirouac du Québec. Le président Pierre Kirouac a d'ailleurs procédé à une recherche intensive qui lui a permis de trouver les adresses de plus de 600 Kirouac et autres variantes du patronyme au Canada. Il reste à se partager la tâche pour en faire un fichier informatisé qui permettra de produire les étiquettes pour un envoi postal sélectif en vue d'intensifier le recrutement. Les documents d'information sur l'Association devront aussi être réédités pour les rendre conformes aux récentes découvertes généalogiques et la véritable identité de l'ancêtre. Une recherche similaire aux États-Unis effectuée par Michel Bornais en avril 2002 avait donné 513 inscriptions téléphoniques (dont 226 KIROUAC, 89 KEROUAC et 85 CURWICK).

Que diriez-vous d'aider votre association en recrutant un membre en 2003 ?

RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS

Vous trouverez, inclus dans cette revue, un formulaire de renouvellement de votre adhésion pour l'année 2003. La période de renouvellement s'échelonne de septembre à décembre, mais nous vous encourageons à le faire avant la fin du mois de novembre afin de vous assurer de recevoir notre numéro de décembre.

Michel Bornais

Renouvellement des cotisations pour l'année 2003

Pierre Kirouac

Lors de sa dernière réunion tenue à Trois-Rivières le 14 septembre dernier, les membres du conseil d'administration ont unanimement résolu d'augmenter la cotisation annuelle des membres actifs à 22 \$ et celle des membres-bienfaiteur à 27 \$. La dernière augmentation de la cotisation remonte à 1995 et cette augmentation avait alors été de 5 \$, soit de 15 \$ à 20 \$. De plus, compte tenu des frais de poste plus élevés pour l'envoi de la revue aux États-Unis, la cotisation des membres américains a été fixée 22 \$ US et 27 \$ US pour les membres-bienfaiteur.

Une analyse des résultats financiers des dernières années nous a permis de constater que la cotisation versée par le membre ne suffit pas à défrayer les coûts annuels de production et d'expédition de la revue qui totalisent environ 20. \$ par membre. En effet, sur le montant de 20. \$ reçu par l'Association, il reste 18.50 \$ après avoir payé la contribution de 1.50 \$ par membre à Fédération des familles souches.

Cette augmentation ne suffira pas à équilibrer le budget, mais elle sera accompagnée d'une rationalisation des dépenses de production de la revue. Le nombre de numéros restera à quatre par année, mais le nombre de pages

sera dorénavant fixé à un maximum de 44, comme c'est le cas depuis décembre dernier. De plus, la numérisation des photographies nous permettra d'éviter le coût du tramage que nous devons assumer auparavant.

Notre situation financière est demeurée saine jusqu'à présent grâce aux surplus réalisés lors des rencontres annuelles et à la vente des objets promotionnels. Cette situation est anormale, car ces sources de revenus aléatoires ne doivent pas servir à payer les dépenses incompressibles d'administration et de secrétariat évaluées respectivement à 800 \$ et à 550 \$ pour l'année 2002. Ces surplus devraient être affectés à des projets de développements et de recherches généalogiques au lieu de servir à payer des dépenses de fonctionnement récurrentes.

Tous ceux qui participent au fonctionnement de l'Association le font sur une base bénévole. Ils ne reçoivent aucun remboursement pour les dépenses qu'ils effectuent et il continuera d'en être ainsi. Nous espérons que vous demeurerez longtemps des nôtres et nous sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez nécessaire.



Félicitations à Michel et Yolande Bornais qui ont participé à l'organisation du deuxième rassemblement des familles Bornais cet été à Trois-Rivières. (Collection Michel Bornais)

Rassemblement des familles Kirouac Issoudun et Sainte-Croix-de-Lotbinière 13 et 14 juillet 2002

Plus d'une centaine de Kirouac et de personnes apparentées ou amis s'étaient donné rendez-vous le 13 juillet dernier, par un bel après-midi ensoleillé, à la salle « Chez nous » d'Issoudun, dans le comté de Lotbinière. Plusieurs étaient venus pour revoir parents et amis, échanger les nouvelles de la dernière année et fêter ensemble; d'autres, simplement pour faire connaissance avec des personnes portant le même patronyme qu'eux. Le sourire et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

C'est avec émotion que l'organisateur de la rencontre, André Kirouac, de Sainte-Croix, accompagné du président de notre association, Jean-Yves Kirouac, de Laval, a procédé à l'ouverture officielle des festivités à quatorze heures. Pour l'occasion, André avait invité le député du comté de Lotbinière à l'Assemblée nationale, monsieur Jean-Guy Paré, à adresser la parole aux participants à cet événement.

Cette ouverture officielle de nos festivités fut suivie par une visite guidée de la région d'Issoudun et de Sainte-Croix et plus particulièrement de vingt-trois sites où ont habité les Kirouac de cette région, vers le milieu du XIX^e et au début du XX^e siècle. André avait nolisé deux autobus pour nous faire visiter sa région. Au milieu du parcours, le maire de la municipalité de Sainte-Croix nous attendait à l'église paroissiale pour nous souhaiter la bienvenue et nous présenter brièvement sa ville. Son allocution fut suivie d'une visite au cimetière, situé à l'arrière de l'église, où André nous raconta certaines anecdotes relatives aux membres de sa famille qui y sont inhumés.

En revenant à la salle « Chez nous » d'Issoudun, vers 16h30, tous se sont retrouvés pour consulter les soixante tableaux* préparés par André et exposés sur les murs de la salle; certains relataient l'histoire des Kirouac de Sainte-Croix et d'autres soulignaient des person-

nages ou des événements vécus par des membres de notre association. Chacun a pu apprécier l'immense travail de recherche effectué par André. À 17h00, un cocktail fut offert aux participants qui profitèrent du moment pour échanger des nouvelles de la parenté ou, pour 'les nouveaux', faire connaissance. Un copieux et excellent repas fut ensuite servi.



Ouverture des festivités samedi le 13 juillet 2002 par le député du comté de Lotbinière (Jean-Guy Paré) entouré du président de l'organisation de la rencontre (André Kirouac) et du président de l'Association des familles Kirouac (Jean-Yves Kirouac).
Photographie Marie Kirouac

Au café, notre maître de cérémonie, André, appuyé par un orchestre improvisé, a souligné quelques anniversaires célébrés au cours de l'année 2002. Il avait même prévu un petit coffre duquel il retirait, une à une, les enveloppes contenant les noms des jubilaires. On aura compris que la présence du coffre faisait référence au légendaire trésor des Kirouac. C'est ainsi qu'il a souligné le 55^e anniversaire de mariage de Robert Kirouac (01873) et de Marie-Claire Vermette, le 50^e anniversaire de mariage de Lucien Ferland et de Marie-Jeanne Kirouac (01871), de même que celui de notre

président, Jean-Yves Kirouac (00664) et de Claire Robert. Nous avons aussi entonné le *Bonne Fête pour deux de nos pionniers* : sœur Cécile Kirouac (00500) qui célébrait ses 95 ans le 21 juin dernier et notre président-fondateur, Jacques Kirouac (02298), qui a eu 75 ans le 3 juin.

Cette première journée de rencontre s'est terminée par une soirée de danse sociale au cours de laquelle nous avons pu constater qu'André avait pleinement récupéré de la maladie qui l'avait affligé lors de la dernière année. C'est avec beaucoup d'entrain, de vigueur et de rythme qu'il a participé à presque toutes les danses jusqu'à la fin de la soirée. Vers les 23h00, tous se sont quittés, enchantés de leur journée.

Le lendemain, dimanche, 14 juillet, tout aussi ensoleillé que la veille, a débuté par une messe à l'église d'Issoudun. Le célébrant, l'abbé Philippe Poulin, était assisté de l'abbé Léon Laberge de Jonquière dont la mère était Émilie Kérouack (02242). Le chant était assuré par la chorale, « Les messa-



Sœur Cécile Kirouac (00500)
Photographie Marie Kirouac

gers de Sainte-Croix », sous la direction de monsieur Gaston Beudet. Les assistants à la messe étaient unanimes pour souligner la qualité remarquable du chant offert par la chorale. À la sortie, l'espace d'un moment, sœur Cécile a pu toucher l'orgue au ravissement des quelques personnes restées à l'intérieur de l'église. Après la cérémonie, tous se sont prêtés à la traditionnelle photo-

graphie de groupe devant l'église.

De retour à la salle « Chez nous », face à l'église, André et son équipe nous attendaient pour le dîner de circonstance. Au café, chacun écouta avec intérêt la conférence d'André portant sur l'implantation des familles Kirouac dans le comté de Lotbinière, conférence émaillée d'anecdotes concernant des membres de notre famille, pionnière de la région.

Et puis, à 14h00, eut lieu l'assemblée générale annuelle de l'association. Après la présentation des rapports habituels, les membres ont procédé à l'adoption de certains changements au mode électoral du conseil d'administration. Puis, ce fut l'élection de quatre membres du conseil. Un dernier poste à pourvoir sera comblé par le conseil d'administration, conformément aux règlements généraux de notre association. Parmi les nouveaux élus figure un seul nouveau membre, Pierre Kirouac de Québec. Les mandats de Pierre Kirouac de Trois-Rivières, de Marie Kirouac et de René Kirouac de Sainte-Foy, ont été renouvelés.

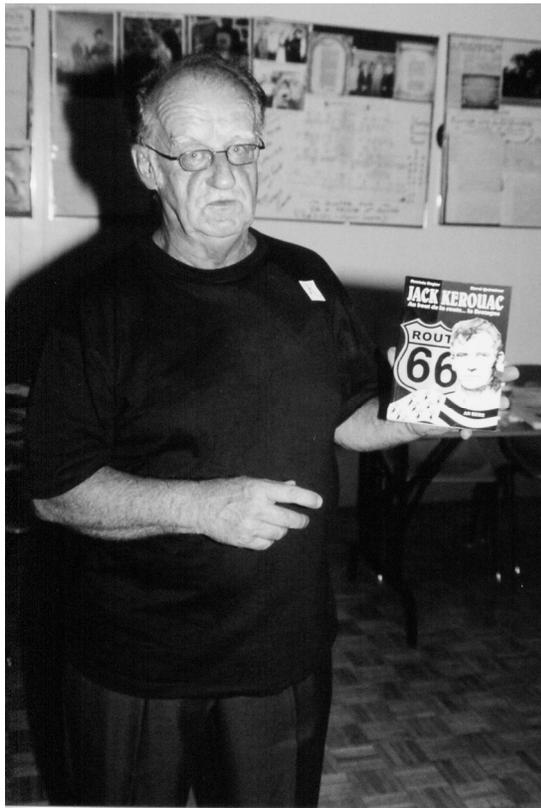
À l'issue de l'assemblée générale, un goûter fut servi et ce furent les adieux et les traditionnels « *au revoir et à l'an prochain* ». La prochaine rencontre aura lieu à Longueuil en 2003, et l'événement soulignera le 25^e anniversaire de fondation de l'association des Familles Kirouac.

Suite à ces Fêtes 2002, André Kirouac peut être fier d'avoir aussi bien rempli le mandat que lui avait confié le conseil d'administration et peut dire fièrement : « mission accomplie ». André, veuille donc accepter nos félicitations pour cette magnifique contribution qui s'inscrira comme une des belles pages de l'histoire de notre association. Nos félicitations et nos remerciements s'adressent également à ta femme, Rolande, et à tous les autres membres de ta famille qui t'ont si bien soutenu pour faire de cette rencontre 2002, l'événement remarquable dont tous se souviendront.

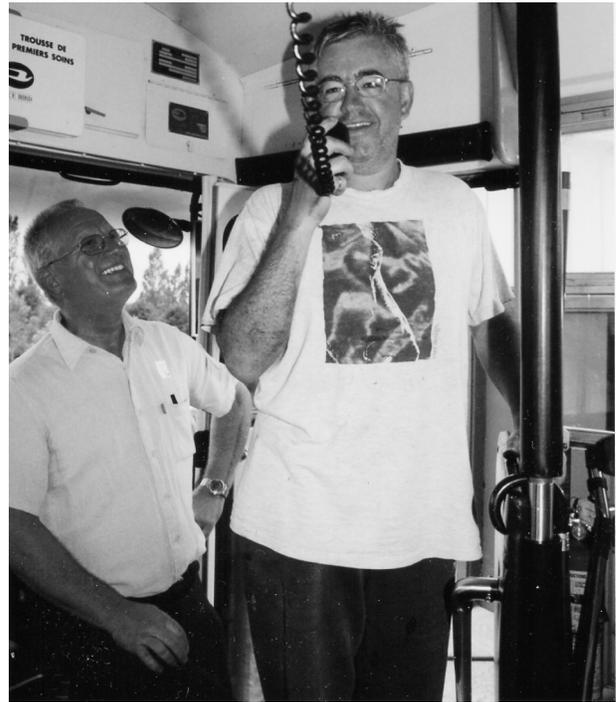
François Kirouac

*Une « cousine » calcula que, si quelqu'un voulait publier le contenu des soixante tableaux, d'un mètre carré chacun, le tout tiendrait dans un volume de 600 pages!

Souvenirs de la rencontre d'Issoudun



Un résident de Sainte-Croix, Jacques Dumais, ayant connu Jack Kerouac au début des années soixante à Lowell, pose fièrement avec le livre de madame Dagier et monsieur Quéméner. Photographie Marie Kirouac



Visite guidée des endroits où ont résidé les Kirouac d'Issoudun et de Sainte-Croix. André Kirouac et Claude Colbert.



En plus de voir à l'organisation de la rencontre, André s'est occupé d'une partie de l'animation durant la soirée du samedi soir. Photographie Marie Kirouac



Lucette Lévesque, l'heureuse gagnante d'un prix de présence offert par la Pharmacie Kirila de Laurier Station dont les propriétaires sont Isabelle Lavoie et Stéphane Kirouac que l'on voit à gauche de la gagnante. On voit aussi André posant fièrement avec son petit-fils, Danick Auger.
Photographie Marie Kirouac.



Robert Kirouac et Marie-Claire Vermette dont le 55^e anniversaire de mariage, le 26 juillet suivant, a été souligné durant la soirée. Photographie Marie Kirouac



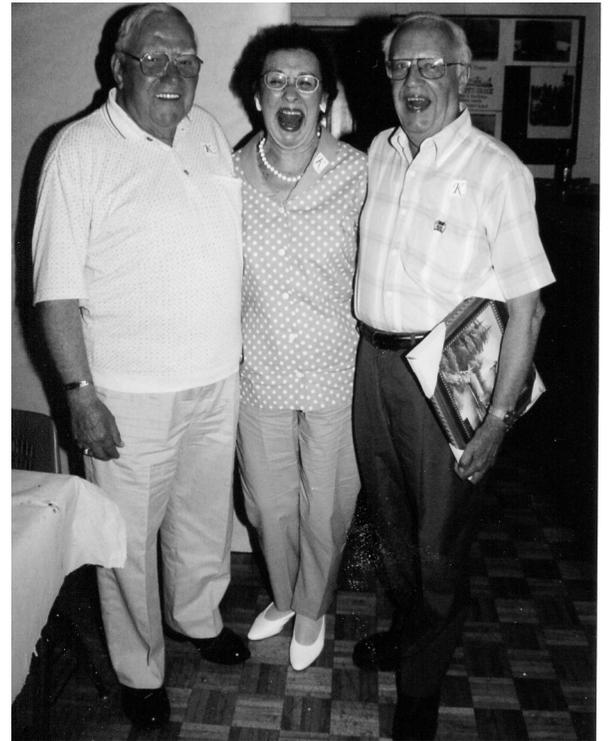
On a souligné aussi le 50^e anniversaire de mariage de Lucien Ferland et de Marie-Jeanne Kirouac qui aura lieu le 27 septembre 2002.
Photographie Marie Kirouac



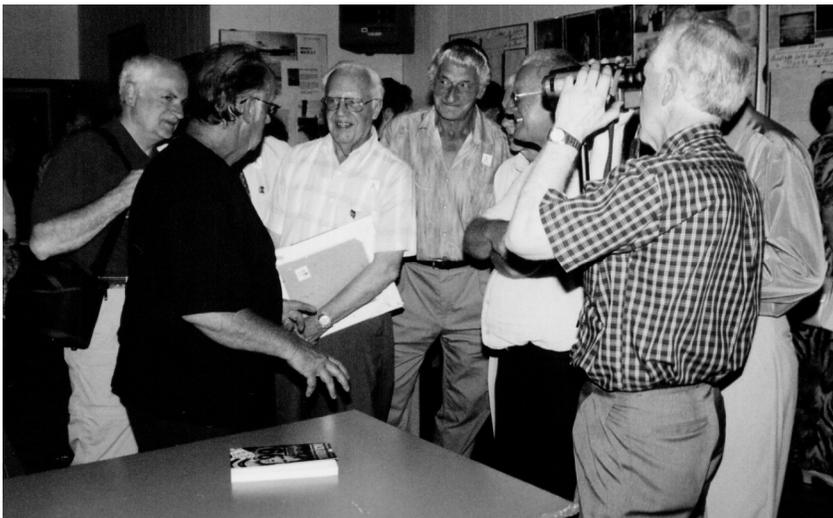
L'organisateur de la soirée a aussi souligné le 50^e anniversaire de mariage de notre président, Jean-Yves et son épouse, Claire Robert qui aura lieu le 30 août 2002. Photographie Marie Kirouac



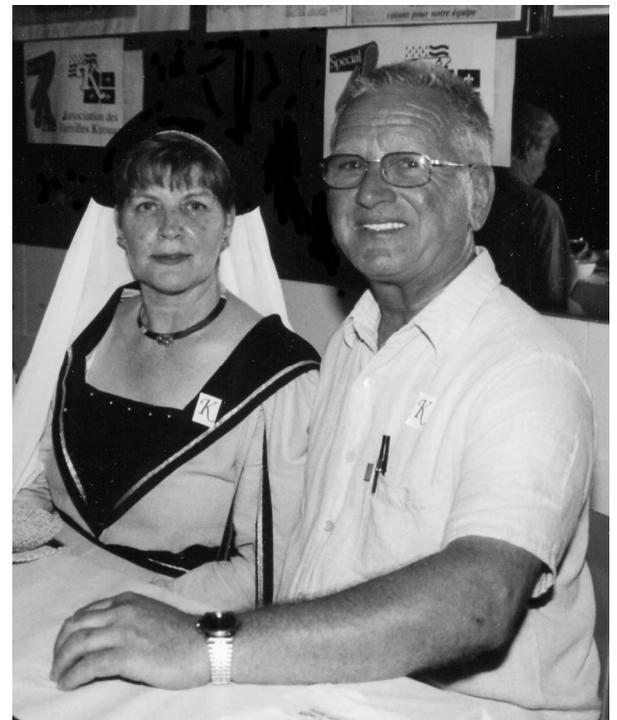
André a profité de notre rassemblement annuel pour souligner que le 21 juin dernier, sœur Cécile Kirouac célébrait ses 95 ans. On la voit ici entourée de sa cousine, Céline Kirouac et de notre président, Jean-Yves Kirouac. En arrière plan, on reconnaît une autre de ses cousines, Simone Kirouac Masson. Photographie Marie Kirouac



De fidèles participants à nos rendez-vous annuels : Lorenzo Kirouac et son amie de Lewiston Maine et Jacques Kirouac, le président fondateur de l'Association. Photographie Marie Kirouac



Ses rencontres avec Jack Kerouac devant une bière à Lowell ont valu à monsieur Jacques Dumais de Sainte-Croix d'être le centre d'attraction de plusieurs lors de la soirée du 13 juillet. Photographie Marie Kirouac



André et Rolande peuvent être fiers de la réussite de ce 21^e rassemblement. Photographie Marie Kirouac



La journée du dimanche 14 juillet a débuté par la célébration de la messe à l'église d'Issoudun où s'était donné rendez-vous tous les participants. La messe a été célébrée par l'abbé Philippe Poulin assisté de l'abbé Léon Laberge. La chorale « Les messagers » de Sainte-Croix, sous la direction de monsieur Gaston Beaudet, assurait le chant. Photographie Marie Kirouac





Les participants à la rencontre de juillet 2002 devant l'église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun. Photographie Marie Kirouac



Après la messe, ce sont les traditionnelles photographies de groupes : dans l'ordre habituel on voit Aimé Keroack et son épouse Gemma, Céline Kirouac, Sœur Cécile Kirouac, André Kirouac, Lilianne Berthelot et Gérard Kirouac. Photographie Marie Kirouac



Lucille Kirouac, Béatrice Laberge, Marguerite Kirouac Beaudet, Hélène Kirouac, Lucette Lévesque et Gisèle Kirouac. Photographie Marie Kirouac



Une chorale s'est vite improvisée pour garder la tradition et chanter « Notre dame du Canada ». Dans l'ordre habituel : Marie-Jeanne Kirouac épouse de Lucien Ferland, Marie-Jeanne Kirouac, sœur d'André, Gabrielle Hurtubise Lafrenière, Jean-Yves et André Kirouac en arrière-plan, Gisèle Bergeron Kirouac, Renaud Kirouac, Yolande Genest, Denise Pépin et Céline Kirouac. Photographie Marie Kirouac



Famille de Robert Kirouac de Warwick dont les ancêtres ont résidé à Issoudun au milieu du XIX^e siècle. Dans l'ordre habituel : Paul, son épouse, Pauline Beaudoin, Denise Pépin et Renaud, Clément, Robert et Élianne Tardif. Photographie Marie Kirouac



Émilienne Kérouack, l'abbé Léon Laberge, Béatrice Laberge, Jeannine Kirouac, Denise Gaudreau, Jacques Kirouac, Lucille Kirouac et son époux, Roger Pelletier. Photographie Marie Kirouac

Rassemblement des familles Kirouac Issoudun 13 et 14 juillet 2002

Comité organisateur de la rencontre sous la coordination d'André Kirouac

Accueil

Rolande Côté Kirouac (épouse d'André)
Annie Boucher et Rosanne Côté

Costumes

Rolande Côté, Rosanne Côté,
Annie Boucher, Josianne Pilote

Documentation et dactylographie

Annie Kirouac Bédard

Entretien des costumes

Annie Kirouac Bédard

Informatique et saisie de textes

Christian Kirouac, Monique Kirouac
Marc-André Kirouac

Secrétariat

Monique Kirouac



MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Blouin Auto, Sainte-Croix
Caisse populaire de Sainte-Croix
Construction C.J. Picard
Document Express, Sainte-Croix
Excellence sport, Sainte-Croix
Fonderie Bibby, Sainte-Croix
Magasin Korvette, Sainte-Croix
Maison Anick, Sainte-Croix
Marché Métro, Sainte-Croix
Meubles J.G.R., Laurier Station
Mutuelle Lotbinière
Pharmacie Kirla, Laurier Station
Plomberie Sainte-Croix
Quincaillerie Maurice Hamel, Sainte-Croix
Snack Bar Sainte-Croix
Transport Jocelyn Auger, Saint-Édouard

UN MERCI TOUT PARTICULIER AUX PER- SONNES QUI SUIVENT POUR LEUR INESTIMABLE COLLABORATION

Aubin, Léon (ex-maire de Saint-Antoine-de-Tilly)
Beaudet, Gaston (responsable de la chorale Les messagers)
Bédard, Jean-François (guitare)
Bédard, Rolland (guitare)
Bergeron, Léo et son épouse (marguillier)
Bibeau, Jacques (Autobus de Tilly)
Boudreau, Yvon et son épouse, Réjeanne (Informations)
Colbert, Claude (ex-maire et préfet de comté)
Côté, Aurèle (informations sur les terres des Kirouac)
Côté, Jean-Paul (informations sur les terres des Kirouac)
Côté, Michel (maire d'Issoudun)
Dany (restaurant Chez Larry, Sainte-Croix)
Dumais, Jacques (témoignage sur Jack Kerouac)
Ferland, Lucien (accordéon)
Laberge, Léon (prêtre concélébrant)
Lafleur, Jean (pro-maire de Sainte-Croix)
Laroche, Lucienne ((informations sur les terres des Kirouac)
Lecours, Jean (maire de Sainte-Croix)
Lévesque, Marc et son épouse (salle Chez nous, Issoudun)
Paquet, Denis et son épouse (informations sur les terres des Kirouac)
Paquet, Marc-André et son épouse ((informations sur les terres des Kirouac)
Poulin, Philippe (prêtre célébrant)
Pouliot, Gilles et son épouse, Armande (Terre de Louis-Grégoire K.)
de même que les personnes travaillant à la MRC de Lotbinière pour leur aide dans la recherche.



Rencontre des 13 et 14 juillet 2002
 Issoudun et Sainte-Croix
 État des recettes et déboursés
 Statement of Income and Expenses

REVENUS / INCOME

| | |
|--|---------------------|
| Inscriptions / Registration | 4025, 00 \$ |
| Commandites / Donation | 685, 00 \$ |
| Hébergement / Lodging | 260, 00 \$ |
| <u>Total des revenus / Total Income</u> | 4 970, 00 \$ |

DÉPENSES / EXPENSES

| | |
|--|---------------------|
| Repas du samedi soir et du dimanche midi / Food | 2 100, 00 \$ |
| Activité avec invité spécial / Special activity | 35, 00 \$ |
| Location de la salle et musique / Rental: Room & Music | 437, 50 \$ |
| Hébergement maison Annick / Lodging | 260, 00 \$ |
| Chorale Les messagers / Choral | 100, 00 \$ |
| Divers (poste, autobus et autres) / Postage, bus | 443, 11 \$ |
| <u>Total des dépenses / Total Expenses</u> | 3 375, 61 \$ |

Excédent des revenus sur les dépenses / Net profit **1 594, 39 \$**

Moins

Dépenses de l'Association / Association Expenses

| | |
|--|---------------------|
| Achat de films et d'albums, développement de photographies / Photos and albums | 154, 85 \$ |
| Excédent total des revenus sur les dépenses / Net profit \$ CAN | 1 439, 54 \$ |

Hommage à André Kirouac

Invité à prendre la parole, lors des fêtes de juillet dernier, j'ai voulu rendre un témoignage personnel à notre ami André Kirouac de Ste-Croix de Lotbinière, grand organisateur de notre rassemblement 2002. Voici en quelques mots les propos que j'ai tenus à cette occasion.

En mai dernier, quand j'ai reçu l'invitation à nos fêtes d'Issoudun, je me suis rappelé que mon grand-père, Louis Kirouac, mentionnait bien ce nom d'Issoudun en le rattachant à celui de Louis-Grégoire Kérouack. Après avoir habité un moment à Lotbinière, Louis-Grégoire s'était déplacé à Warwick et y avait implanté la lignée « dite de Warwick » dont je suis issu, mais je n'en savais guère plus.

Qui mieux qu'André pouvait diriger nos pas dans ce merveilleux coin de pays développé par nos ancêtres venus de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-sud. André, un notable de Lotbinière, y occupe la maison ancestrale conservée depuis quatre générations et bien peu parmi nous peuvent se réclamer d'un tel passé. Il est un témoin unique de l'implantation de la famille dans cette région. A ce titre, il avait organisé un circuit historique animé à travers routes et rangs de deux paroisses surplombant les berges du majestueux Saint-Laurent : Sainte-Croix-de-Lotbinière et Issoudun, Tous, nous sommes revenus fiers et émerveillés de ce retour dans le passé.

Sur le chemin du retour, je ramenaï dans mes souvenirs de vieux contrats d'achat de terre, des actes de mariage, de naissance et de sépulture. Je me disais, ému, que les descendants d'Alexandre de K/voac, parti de Bretagne un siècle plus tôt, avaient dû peiner fort pour remuer le sol de cette région naissante.

Le dimanche après-midi, lors de l'exposé d'André, il y avait dans l'auditoire l'unique représentant encore vivant de la quatrième

génération après celle de Louis-Grégoire implantée à Warwick. Je veux parler de mon père, Robert, qui, avec ses 92 ans, écoutait attentivement en approuvant de la tête quand André mentionnait le nom de son arrière-grand-mère, Catherine Des Trois-Maisons.

André, mon ami, ton nom vient s'ajouter à **ceux qui nous ont montré les terres d'où nous venons** et sois-en remercié bien sincèrement.

Je ne peux terminer ce bref rappel des fêtes d'Issoudun et de Ste-Croix sans parler de l'implication de la famille d'André. Quel accueil nous y a été fait et quelle belle complicité de ces trois magnifiques dames en costumes d'époque : Rolande, son épouse, sa sœur Rosanne, accompagnée de sa fille, Annie. Impressionnantes et ravissantes dans ces costumes, elles nous ont accueillis avec la courtoisie de l'époque. Merci à vous trois d'avoir si bien soutenu notre animateur, André. Maintenant, quand je repense à tous ces instants passés sur les terres de nos ancêtres, il me vient une idée : cher Ami André, serait-ce toi, par hasard, le « **Seigneur de Lotbinière** » ?

Clément Kirouac

Issoudun tire son nom de la ville de France du même nom située dans le département de l'Indre. 36100 habitants

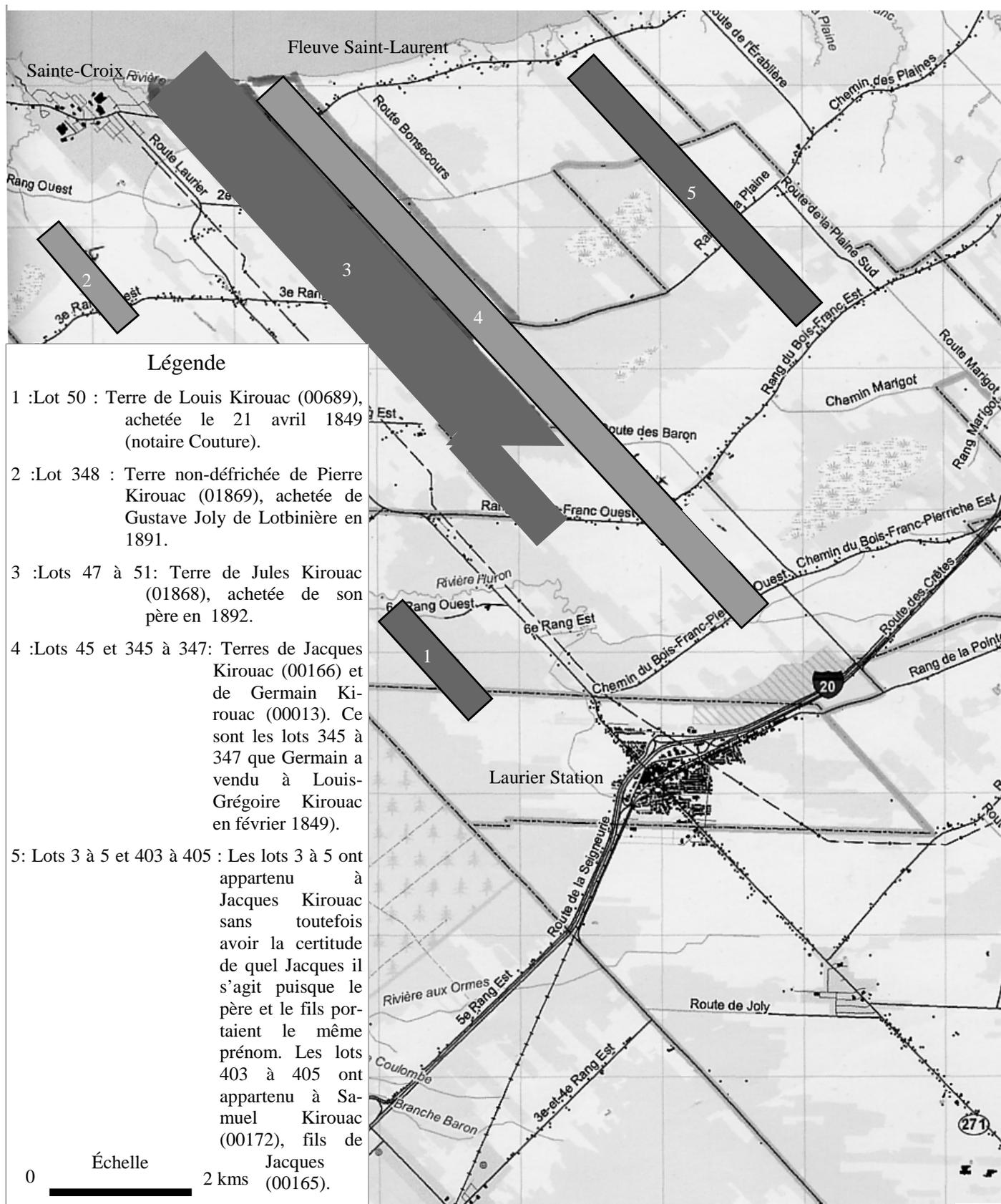
Les origines du nom Lotbinière : Au milieu du XVI^e siècle, l'ancêtre Clément Chartier possède deux propriétés en France : une dans le bas Maine connue sous le nom de Binière et une autre dans le Dijonnais nommée Bignière. Comme trop souvent les gens confondent ces deux terres, il décide de les distinguer en ajoutant le préfixe " lot " à celle de bas Maine, à cause des petits poissons de ce nom qui pullulent dans les fossés du château de Binière. D'où le nom de " Lotbinière ". (Cf. Domaine Joly-De-Lotbinière d'Hélène Leclerc, Fides, Les jardins du Québec 2002).

Note. On relira avec intérêt l'article de François Kirouac paru dans le Trésor des Kirouac de juin 2002, pp. 8-11 : L'implantation des familles Kirouac dans la région de Sainte-Croix de Lotbinière.

Localisation des terres ayant appartenues aux Kirouac dans les paroisses de Sainte-Croix et d'Issoudun

Recherche et localisation par André Kirouac

Voir aussi Le Trésor des Kirouac numéro 68, pages 8 à 11





Maison de Cléophas Kirouac (01863) située au numéro 2365 2e rang de Sainte-Croix.
(Photographie Marie Kirouac, août 2002)



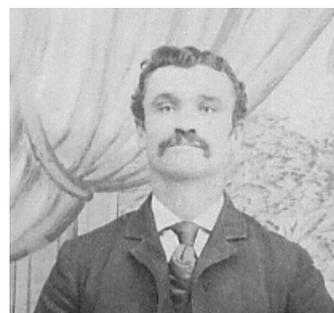
Maison de Jules Kirouac, 6380 rue Principale à Sainte-Croix.
(Photographie Marie Kirouac, août 2002)



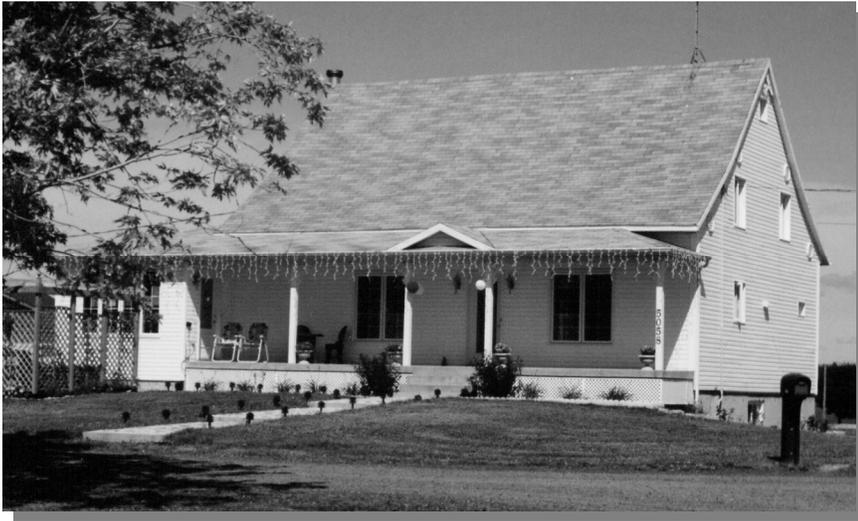
Jules Kirouac (01868) Collection
André Kirouac



Maison de Pierre Kirouac, 5745 route Marie-Victorin, Sainte-Croix.
(Photographie Marie Kirouac, août 2002)



Pierre Kirouac (01869) Collec-
tion André Kirouac



Maison de Samuel Kirouac, 5058 rang des plaines Issoudun.
(Photographie Marie Kirouac, août 2002)



Samuel Kirouac (00172)
(Collection Marie Kirouac)



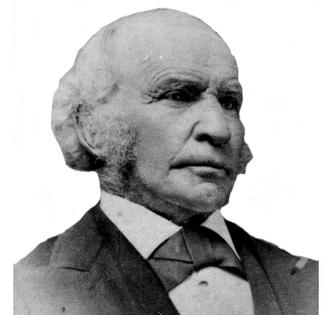
Maison de Joseph Kirouac route des Bois-Francis Issoudun.
(Photographie Marie Kirouac, août 2002)



Joseph Kirouac (01874)
(Collection André Kirouac)



Maison de Louis-Grégoire Kirouac, 246 rue Principale Issoudun.
(Photographie Marie Kirouac, août 2002)



Louis-Grégoire Kirouac(00473).
Collection François Kirouac)

RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUILLET 2002 TENUE À ISSOUDUN, QUÉBEC

Bonjour et bienvenue à Issoudun à l'occasion de la 16^e assemblée générale annuelle de l'Association des familles Kirouac inc.

Je voudrais, en premier lieu, remercier chaleureusement notre vice-président Pierre Kirouac de Trois-Rivières, qui a assumé les responsabilités dévolues au président durant mon absence cet hiver. Ensuite, en mon nom et au nom de tous les membres de l'Association, je remercie tous les autres membres du conseil d'administration pour le magnifique travail accompli en cette première année de notre mandat. Je voudrais aussi souligner le travail assidu de l'équipe de la revue qui, depuis décembre dernier, publie *Le Trésor des Kirouac* grâce à l'édition électronique. Cette nouvelle forme d'édition nous assure maintenant d'une plus grande qualité pour les photographies et devrait aussi nous permettre de réduire les coûts de production de cette publication primordiale pour la vie de notre association.

Au cours de la première partie de notre mandat, nous avons eu le plaisir de tenir notre 20^e réunion chez nos cousins du sud à Hollis New-Hampshire. Cette fête, qui a regroupé 250 personnes venant du Québec et des États-Unis, a connu un immense succès à tous les points de vue. Cette réunion a été organisée par Joy Carter MacNeilly et son équipe que je félicite encore et remercie.

Je m'en voudrais de passer sous silence le magnifique lancement organisé pour promouvoir la vente du passionnant récit de voyage intitulé « Bretagne 2000, voyage au pays de notre ancêtre Urbain François Le Bihan, Sieur de Kervoach »

Félicitations aux nombreux rédacteurs

et à l'équipe de la revue qui a su mener à terme ce grand projet.

En plus de cette publication à l'automne 2001, les membres du conseil d'administration ont travaillé sur une mise à jour de notre site Web et continué l'inventaire, le classement, l'indexation et l'étiquetage des archives accumulées depuis la fondation de l'association. De plus, le conseil d'administration s'est penché, tout au long de l'année écoulée, sur les préparatifs des festivités entourant le 25^e anniversaire de fondation de notre association.

En effet, l'an prochain, en 2003, nous allons célébrer ce 25^e anniversaire. Cette célébration aura lieu à Longueuil, lieu de résidence et d'activités professionnelles de Conrad Kirouac connu sous le nom du Frère Marie-Victorin. L'équipe chargée de l'organisation est déjà en place. Elle regroupe mesdames Gabrielle Hurtubise, Marie Timperley, Pierre Kirouac de Boucherville, Yvan Kirouac et Louis Kirouac. Quelques autres personnes doivent se joindre à eux prochainement.

En terminant, il me faut souligner l'immense travail effectué par André de Sainte-Croix pour l'organisation de cette magnifique fête qui nous a permis de nous amuser, de fraterniser et de découvrir cette belle région de Lotbinière. C'est grâce à son énergie inépuisable qu'il a pu mener à bon port l'organisation de cet événement en dépit des sérieux problèmes de santé qu'il a connus récemment. Nous lui sommes très reconnaissants pour son dévouement inlassable.

Changements au conseil d'administration de l'Association

Michel Bornais

À la suite à l'assemblée générale annuelle du 14 juillet à Issoudun, le nouveau conseil d'administration sera maintenant présidé par Pierre Kirouac de Trois-Rivières. Le premier vice-président sera Jean-Yves Kirouac, la seconde vice-présidence sera occupée par Céline Kirouac de Québec, la trésorerie demeurera sous la responsabilité de René Kirouac de Québec et le secrétariat a été confié à J.A. Michel Bornais de Beauport. Les postes de directeurs seront occupés par François Kirouac (responsable du dossier de la généalogie et membre du comité de la revue), Marie Kirouac (membre du comité de la revue) et Pierre Kirouac de Québec, qui sera principalement affecté au recrutement. Il y a toujours un poste de directeur qui n'a pas trouvé preneur et que le conseil d'administration devra pourvoir le plus rapidement possible. Le support d'un archiviste serait aussi particulièrement apprécié en raison du 25e anniversaire en 2003. Si un poste d'administrateur de notre association vous intéresse, communiquez avec le secrétariat.



Nouveau président de l'Association des familles Kirouac

Le 14 juillet dernier à Issoudun les membres du conseil d'administration choisissaient parmi eux un nouveau président tel que le stipulent les règlements de notre association. L'heureux élu fut Pierre Kirouac de Trois-Rivières.

Mais qui est le nouveau président de notre association ? Pierre Kirouac est né à Trois-Rivières en 1941. Il est le fils de Camille Kirouac et de Simonne Baril et le petit-fils de Téléphore Kirouac et de Mary Blais originaires de Sainte-Euphémie, comté de Montmagny, lesquels se sont établis à Trois-Rivières au début des années 1920.

Pierre a fait ses études secondaires chez les frères des écoles chrétiennes qui enseignaient alors à l'Académie de LaSalle de Trois-Rivières. En 1958, il a poursuivi ses études à la Faculté de Commerce de l'Université Laval et obtenu son premier diplôme en 1962.

En 1971, il s'inscrivait à nouveau à l'Université Laval cette fois à la Faculté des Sciences de l'administration pour obtenir une Maîtrise en Administration (MBA).

Pierre est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et c'est à ce titre qu'il fut embauché au CÉGEP de Trois-Rivières pour occuper les fonctions de directeur des services administratifs jusqu'à sa retraite en 1997.

Dès le début de sa carrière, il s'est engagé dans la vie de sa communauté. En 1967, il était élu président de la Jeune Chambre de Trois-Rivières. Il fut ensuite membre du Club Kiwanis International de Trois-Rivières et membre du comité exécutif de l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières de 1987 à 1999 dont trois ans à titre de président de l'orchestre. Ce séjour dans ce milieu lui a permis d'apprécier la musique classique et le travail des artistes.

Il est membre du conseil d'administration de l'Association des familles Kirouac depuis 1993 et il a participé activement à



Pierre Kirouac. Photographie : Gilles Roux, 1995

l'organisation du voyage en Bretagne en l'an 2000.

La retraite lui permet de pratiquer ses sports de plein air favoris, tels que les randonnées en forêt, la pêche, la bicyclette et le ski de randonnée.

Dans le but de satisfaire son goût pour les arts plastiques et parfaire sa culture générale, il suit des cours en histoire de l'art à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il s'intéresse également à l'histoire en général et à celle du Québec en particulier par le biais de lectures choisies.

Les nombreux voyages touristiques qu'il a effectués l'ont amené à visiter plusieurs pays d'Europe, le Maroc, la Chine et évidemment les États-Unis, le Mexique et les Antilles.

Il se sent prêt à apporter sa contribution à l'association et à poursuivre le magnifique travail accompli par ses prédécesseurs.

Généalogie de Pierre Kirouac

Nouveau président de l'Association des familles Kirouac

I

Urbain-François Le Bihan
Sieur de K/voach
Vers 1703-1736

Cap Saint-Ignace
22 octobre 1732

Louise Bernier
(1712-1802)

II

Louis Keroack
dit breton
1735-1779

Cap-Saint-Ignace
11 janvier 1757

Catherine Méthot
(1739-1813)

III

Joseph Keroack
(1775-1860)

Saint-Pierre-de-
Montmagny
19 août 1806

Marie Gesseron
dit Brûlotte
(1784-????)

IV

Marcel Keroack
(1812-1880)

Saint-Gervais-
de-Bellechasse
19 octobre 1841

Françoise Gagné
(????-????)

V

Marcel Keroack
(1851-1920)

Saint-Paul-de-Montminy
14 janvier 1873

Desonade Bouffard
(????-????)

VI

Télesphore Keroack
(1881-1945)

Notre-Dame-du-Rosaire
20 septembre 1904

Marie Blais
(1883-1961)

VII

Camille Kirouac
(1916-1961)

24 juin 1940

Simone Baril
(1915-????)

VIII

Pierre Kirouac(00321)
(1941-)

François Kirouac 2 septembre 2002

Départ du conseil d'administration



Céline Kirouac

Photographie Hélène Kirouac, Cap Saint-Ignace, septembre 2000

Céline Kirouac

Céline a été élue au sein du conseil d'administration lors de la rencontre de Warwick en 1985. Depuis ce temps, elle rédigeait de façon assidue les procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration et ceux des assemblées générales.

Ayant une santé plus fragile depuis quelques années, Céline a décidé de laisser sa place au sein du conseil d'administration et comme son mandat arrivait à terme le 14 juillet dernier, lors de l'assemblée générale, elle n'en a pas sollicité de nouveau.

Céline, tous les membres du conseil d'administration et les membres de l'Association te remercient pour ton dévouement au cours des dix-sept dernières années. Tous espèrent pouvoir te rencontrer à nouveau lors de nos rassemblements annuels.

Hélène Kirouac

Depuis 1997, Hélène occupait un poste de conseillère au sein du conseil d'administration de notre association, mais elle était engagée depuis beaucoup plus longtemps. Hélène était de l'organisation de la première rencontre à Warwick en 1979 et de celle de 1985 et de 1999.

On se souviendra de la magnifique conférence qu'elle a prononcée à la Salle du canton de Warwick le 14 août 1999, conférence qui s'intitulait "Hommage à nos valeureuses pionnières" et dont on peut retrouver le texte dans le numéro 58 de notre revue (décembre 1999). On ne peut, non plus, passer sous silence l'extraordinaire travail qu'elle a effectué pour doter notre association de ses armoiries. Plusieurs d'entre nous se souviennent du lancement effectué en juin 2001 à Sainte-Croix au cours duquel Hélène nous avait dévoilé avec beaucoup de fierté ces nouvelles armoiries.

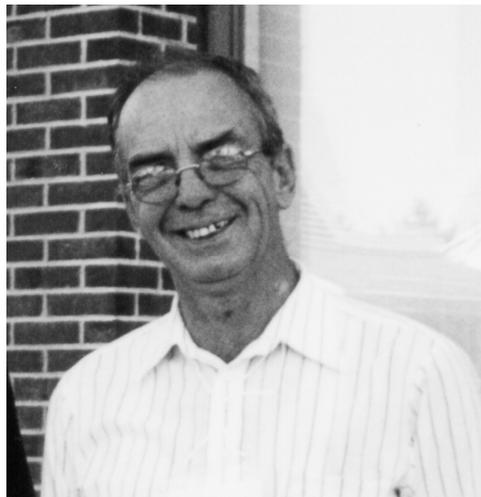
Heureusement, Hélène ne laisse pas tout à fait l'Association puisqu'elle a l'intention d'écrire pour la revue. Nous aurons donc le plaisir éventuellement de lire ses articles.

Merci beaucoup, Hélène, pour votre travail remarquable !



Hélène Kirouac (collection Hélène Kirouac)

Pierre Kirouac, nouveau membre du conseil d'administration



Photographie : Hélène Kirouac

Pierre Kirouac (01161) est né le 15 juillet 1942 à Saint-Pierre-de-Montmagny. Il est le fils de Léon Kirouac et de Cécile Rochefort. Il a épousé Lucette Lévesque le 17 juillet 1971. Le couple a eu deux fils, Clermont née en 1973 et Simon né en 1978.

Pierre s'installe définitivement à Québec en 1963. Avant cette date, il travaillait à la ferme paternelle située à Saint-Pierre. De 1965 à 1967, il étudie au centre de formation professionnelle du boulevard Langelier à Québec et acquiert une formation en électricité. Par la suite, il complète une formation en plomberie et en chauffage pour diversifier ses activités. Il travaille pour plusieurs entrepreneurs de la région de Québec avant de le faire à son propre compte à compter de 1984. Le passe-temps favori de Pierre est le camping qu'il pratique régulièrement durant la saison estivale.

Il suit les activités de notre association depuis les toutes premières rencontres en 1979. Alors Pierre bienvenue au conseil d'administration de l'Association !



Conseil d'administration 2002-2003

Jean-Yves Kirouac, François Kirouac, Pierre Kirouac, Céline Kirouac, Pierre Kirouac, René Kirouac, Michel Bornais et Marie Kirouac.

Généalogie de Pierre Kirouac

Nouveau membre du conseil d'administration

I

Urbain-François Le Bihan
Sieur de K/voach
Vers 1703-1736

Cap Saint-Ignace
22 octobre 1732

Louise Bernier
(1712-1802)

II

Louis Keroack
dit breton
1735-1779

Cap-Saint-Ignace
11 janvier 1757

Catherine Méthot
(1739-1813)

III

Pierre Keroack
(1777-1866)

Montmagny
Saint-Thomas
17 octobre 1797

Marie-Anne Joncas
(1775-1816)

IV

Édouard Kirouac
(1804-1868)

Montmagny
Saint-Thomas
8 février 1831

Rosalie Fournier
(???-???)

V

Noé Kirouac
(1848-1931)

Montmagny
Saint-Thomas
17 juillet 1888

Emma Fournier
(1857-1920)

VI

Léon Kirouac
(1901-1966)

Montmagny
Saint-Thomas
14 septembre 1940

Cécile Rochefort
(1912-2000)

VII

Pierre Kirouac (01161)
(1942-)

Montmagny
Saint-Thomas
17 juillet 1971

Lucette Lévesque
(1946-)

François Kirouac 4 août 2002

La nourriture au temps de mon

Par Bruno Chouinard

Tirée de La Souche, volume 19, numéro 1, printemps 2002, numéro 61

Pour bien se situer dans le temps et l'espace, je vous dirai tout simplement que mes propos sont ceux d'un citadin dans les années 30-40. C'est sans prétention que je me raconte. Mes souvenirs sont les souvenirs de tous les gens de mon âge.

Avant 1950, les autoroutes étaient encore inexistantes et les camions-remorques n'étaient pas encore dans le paysage. Non plus, la formule des super-marchés. Il n'était donc pas question d'importer massivement les denrées alimentaires comme maintenant, de leur faire subir un long voyage et encore moins de les déposer en attente de transbordement dans des entrepôts des centres-ville.

La ville de Québec, cette ville où je suis né et où je vis depuis toujours, était donc alimentée par la campagne environnante. Ils venaient entre autres de la Côte de Beaupré, de l'Île d'Orléans, de Beauport, de Charlesbourg, de Loretteville, de L'Ancienne-Lorette, voire même du comté de Portneuf. Même les cultivateurs de la Côte sud : de Lotbinière, de Lévis, de Bellechasse et de Montmagny venaient, chaque semaine, y écouler leurs produits. Aussitôt récoltés, aussitôt mis en vente. Pour être présentés frais, les fruits et légumes ne souffraient pas de délais. La viande non plus. Selon les circonstances, on transportait les poules vivantes et on les préparait seulement lorsque la vente était conclue. Au printemps, les mises bas avaient lieu et c'est à ce temps-là de l'année qu'on pouvait acheter du veau. Les quartiers de bœufs ou de lard ne se vendaient que tard à l'automne après l'arrivée des premières gelées, lorsque les cultivateurs avaient fait boucherie.

Chaque semaine de la belle saison, habituellement les vendredis et samedis, les fermiers venaient donc rencontrer la population de la ville pour écouler leurs récoltes de la semaine. Certains même avaient une clientèle établie. Ils se rendaient à domicile et, à l'occasion, ils se permettaient de faire du porte à porte. Dans les années 1940, il y avait encore à Québec deux marchés principaux. Le marché Saint-Roch, aujourd'hui situé dans le quartier du Vieux Port, mais autrefois situé tout près du pont Drouin. Et le marché Saint-Sauveur, aujourd'hui disparu mais autrefois situé à l'endroit même où se trouve l'actuel Centre Durocher. Presque toute la consommation des citadins que nous étions avait pour origine la production agricole régionale.

Mais pas exclusivement, cependant. La Floride nous fournissait déjà, au temps « des Fêtes », oranges, bananes, pamplemousses et quelques autres fruits du genre, mais il n'était pas question de faire venir des États-Unis des aliments produits par ici.

Déjà aussi, le bœuf de l'Ouest canadien nous arrivait par chemin de fer. Mais faute de wagons réfrigérés, les animaux étaient transportés vivants jusqu'à Québec. Ce n'est qu'une fois rendus à destination que les abattoirs de la ville en prenaient charge et que la viande subissait sa première transformation. Suivaient les ventes de gros. Par après, les boucheries finissaient le travail de préparation et assuraient le service à la clientèle. C'est ainsi qu'on en arrivait au bout de la chaîne : la vente au détail.

Dans nos foyers, les glacières n'étaient pas encore très répandues et les réfrigérateurs encore moins. Plus, les cuisinières électriques n'existaient pas encore. En plein été, pour cuire la nourriture et manger chaud, il fallait chauffer le poêle à bois et conséquemment réchauffer tout, au moins la cuisine. Pendant l'époque des grandes chaleurs, ce n'était pas du tout commode. En pareilles circonstances, la conservation de la nourriture faisait donc particulièrement problème. Pour une durée limitée, plus en été qu'en hiver, seule la cave de la maison offrait un certain degré de fraîcheur.

La nourriture de la famille suivait donc forcément les cycles des saisons : les temps de froid et de chaleur, de semence et de récolte mais aussi l'année liturgique de l'Église avec tout ce qu'elle comportait de fêtes et de temps particuliers comme : l'Avent, le Carême, les Quatre-temps, les Rogations, la Chandeleur, la Toussaint, le Jour des Morts... Il y avait une période favorable pour chaque chose et, passée la période désignée, la denrée disparaissait du décor. Ainsi, à chaque produit qui apparaissait sur le marché, il fallait profiter de l'occasion soit pour en manger, soit pour le mettre en conserve. Et cette dominante existe encore aujourd'hui, surtout pour ceux qui sont restés en contact avec les

centres maraîchers de la ville.

Au printemps, c'était le temps de la rhubarbe et on en profitait pour faire de la compote et pour s'en régaler. Mais s'il était agréable de consommer des fruits frais pendant la belle saison, il fallait par contre prendre ses précautions pour l'hiver suivant qui ne manquait jamais de revenir. Au temps donné, on profitait de l'occasion pour faire des tartes et s'en « gaver » mais aussi pour faire des confitures, le sucre ayant la vertu de conserver les aliments. Ainsi en était-il en fin de juin avec les fraises; en juillet, avec les framboises, les pommes, les groseilles et les gadelles; à la mi-août, avec les bleuets; au début de septembre avec les cerises de terre et les atocas.

Aussi, il y avait un temps pour la salade, les concombres, les radis, les échalotes, les tomates, et un temps aussi pour les autres légumes. Les patates nouvelles, les carottes, les choux, les navets, arrivaient en juillet en même temps que les fèves en palettes, les oignons et les betteraves. Déguster des légumes frais sortis du jardin était un plaisir irremplaçable. Un inconvénient : ils arrivaient tous en même temps et on n'arrivait pas à s'en rassasier.

À partir de la fin de juillet jusque tard en septembre, c'était le temps des gros bouillis. Des morceaux de bœuf, de poulet, de lard salé, cuisaient avec tous les légumes possibles : des carottes, des navets, des pointes de chou ficelés avec du fil blanc, des fèves jaunes en palettes attachées en paquets individuels. Cela sans oublier des épis de blé d'Inde et les oignons bien ronds. Tout se retrouvait dans un grand chaudron d'aluminium. Et on s'en délectait.

En saison, il y avait aussi d'autres légumes. On mangeait le chou-fleur bouilli avec du beurre et du pain et comme des légumes avec d'autres mets, mais aussi, on en faisait mariner. C'était la façon d'en conserver une certaine quantité. La betterave venait à son tour ajouter de la couleur dans nos assiettes, mais on en conservait aussi dans le vinaigre. Avec des tomates vertes, des oignons, du céleri, du piment, et herbes fines, avec du vinaigre évidemment, on faisait du *catsup* maison, le meilleur qu'on puisse manger. La maisonnée assumait elle-même toute sa production. Avec quelques exceptions. Ainsi, on achetait des pois verts de Napierville, des fèves coupées jaunes ou vertes de Saint-Pierre-les-Becquets et les tomates en conserve venaient de l'Ontario.

Et, à l'automne, au moment des récoltes, comme on avait fait pour les fruits, il fallait faire des provisions pour l'hiver. C'était le temps d'acheter à des prix abordables des poches de patates, de carottes, de navets, d'oi-

gnons pour répondre aux besoins de toute la famille et un nombre limité de poireaux et de choux car les conserver longtemps le moins faisait problème. On entreposait toutes ces marchandises dans la cave, les patates dans un parc, les légumes dans chacun le leur avec une particularité pour les carottes qu'on mélangeait à du sable. Et on plantait les poireaux dans une terre légère.

Chaque jour de l'année, ou plutôt chaque semaine, avait sa soupe ou son potage. De la soupe aux légumes, au chou, aux tomates, à l'orge, avec des variantes de chacune d'elles. Dès que les froids commençaient, en septembre, la famille passait à autre chose. Le temps de la fricassée aux fèves rouges était arrivé. Et ma mère en avait le tour. Elle ajoutait à la saveur des ingrédients déjà inclus, un parfum d'oignons rouges qu'elle avait, auparavant, fait caraméliser dans la poêle à frire. Aussi, c'était aussi le temps de la soupe aux pois. Encore là, ma mère avait ses secrets qui la faisaient rivaliser avec les cuisiniers des grands restaurants.

Les samedis soir d'hiver, c'était la soupe-repas, la « grosse soupe », comme on disait. Durant la journée, maman en faisait toute une chaudronnée en aussi grande quantité que pour un bouilli. Tous les légumes s'y retrouvaient avec des pâtes alimentaires de toutes les formes : en forme d'étoiles, en forme d'alphabet ou, parfois, c'était tout simplement du spaghetti cassé en longueurs de deux pouces. On y joutait du céleri, des oignons, etc. Un gigot de bœuf venait en rehausser la saveur.

Chaque jour, le matin la plupart du temps, le boulanger venait livrer le pain. Il arrêta son cheval devant la porte de la maison et puis entra après avoir dit bonjour. Puis c'était le tour du laitier. À son tour, il immobilisait son cheval et puis, comme le boulanger, entra dans la maison avec son gros bidon de lait en faisant attention pour ne pas frapper les murs ou les meubles. Du lait! Parlons-en! Du vrai lait de vache non écrémé, non pasteurisé et non homogénéisé; un lait onctueux riche en gras. Presque de la crème à 15 %. Et ces produits arrivaient toujours en bon état. Au niveau du domicile, il nous arrivait que le lait surissait surtout durant les chaleurs d'été. Alors, on le faisait cailler et on le mangeait en dessert avec de la cassonade. Et c'était bon.

On achetait notre beurre à l'épicerie et on l'achetait à la livre. Mais il nous arrivait de l'acheter en meules directement d'un cultivateur. Pour le conserver, on descendait dans la cave le mettre dans une jarre et on le faisait tremper dans la saumure. Je ne me souviens pas qu'on ait acheté les œufs en grande quantité à la fois. On en avait toujours, mais pour les besoins immédiats : pour une omelette, du pain doré, des pâtisseries, ou tout simplement pour faire de la sauce aux œufs. Le problème, toujours, en

était un de conservation.

Le « Corn Flakes » existait déjà, mais pour les mieux nantis. Pour une famille de six, huit et même dix ou douze enfants, c'était un luxe. D'ailleurs, à huit dans la maison, on serait allé au fond de la boîte en un seul repas. Pour suppléer, on avait du « riz soufflé (puffé) » à la portée de toutes les bourses. Le gruau était la céréale la plus commune. On le servait au déjeuner, le matin, mais selon les familles, il était souvent réservé pour le souper, surtout par temps froid.

À partir de la mi-octobre, la tradition s'installait pour toute la durée de l'hiver jusqu'au mois de mars suivant. Tous les dimanches matins, au déjeuner, on dégustait du bon petit porc frais, un beau morceau dans le filet que mon père achetait chez le boucher et que maman apprêtait soigneusement avec des morceaux d'ail introduits dans le gras du morceau. Tous les dimanches soirs, la partie restante de cette viande était apprêtée autrement. Maman la réchauffait au fourneau avec de bonnes patates jaunes cuites dans la graisse de rôti. Tout ça, c'était la gourmandise de mon père et naturellement, toute la famille s'en délectait.

L'automne, c'était aussi le temps du ragoût de pattes. Au lieu des pattes qui ne donnaient pas grand chose à manger, maman mettait plutôt des morceaux de porc, de bœuf, ou de poulet tout cela, sans oublier les boules de lard haché. Le tout servi dans la sauce brune. Et dans ce temps-là, on faisait brunir la farine nous-mêmes à feu lent dans une poêle de fonte. Il fallait surveiller l'opération de près et souvent brasser la farine pour éviter qu'elle ne brûle.

Au souper de Noël et au jour de l'An, la dinde et les pâtés à la viande étaient d'obligation. Et on s'en délectait pendant quinze jours. Vers le vingt décembre, on achetait un oiseau de vingt livres minimum qu'on faisait cuire une journée complète dans une rôtissoire. Bien entendu, on avait pris soin de le farcir d'une farce composée de patates pilées, de cretons, des abats : le cœur, le foie... et qu'on assaisonnait d'oignons rôtis et d'herbes fines comme la sarriette. Et pour éviter que la viande ne sèche, périodiquement, on ouvrait le fourneau du poêle et on arrosait l'oiseau. À Pâques, c'était la traditionnelle fesse de jambon garnie de clous de girofle. Après avoir fait maigre et jeûne pendant 40 jours, on était heureux de voir arriver un tel mets.

Durant l'année, il y avait une variété de viandes : du veau, de l'agneau, du porc, du poulet, et du bœuf sous toutes ses formes : du steak haché ou en tranches, du rosbif, du rôti apprêté de différentes façons.

Évidemment, il nous arrivait de manger des charcute-

ries. La saucisse, le boudin, les cretons-maison, la tête fromagée, avaient régulièrement leur place à la table. Des fèves au lard aussi, presque toujours préparées à la maison. Et du saucisson, de la galette aux patates, de la blanquette au veau ou au poulet, des légumes à la béchamel, du gros macaroni aux tomates et au fromage... tous ces mets venaient ajouter de la variété au menu de chaque jour.

Évidemment, tous les vendredis de l'année, les mercredis et vendredis de chaque semaine du carême, à la vigile de plusieurs fêtes religieuses, on mangeait du poisson. Une loi de notre sainte Église nous obligeait, en pareilles circonstances, à faire abstinence, c'est-à-dire à nous priver de viande. Dans le langage d'hier, cela, pour expier nos péchés. Dans le langage d'aujourd'hui, pour nous inviter à poser un geste de détachement des biens terrestres et à recentrer notre esprit sur des valeurs de l'esprit. Quoiqu'il en soit, pour nous, c'était réussi et le sacrifice était bien réel. Le poisson n'était vraiment pas notre mets préféré.

Je m'en souviens. À partir de l'âge de dix ans, il m'arrivait d'aller au marché Saint-Roch avec une commande écrite préparée par ma mère; une commande que je présentais au marchand. Et j'en était averti : les poissons devaient avoir les yeux ronds et noirs et encore vifs. C'était le critère pour reconnaître le poisson frais. Des pêcheurs de la Côte de Beaupré, ou des environs de Montmagny, y étalaient leurs marchandises fraîches sorties de l'eau. Les poissons étaient exposés sur un comptoir recouvert de tôle de zinc. Il y avait du bar, du doré, de l'esturgeon, de l'anguille, de l'alose, de l'éperlan... Pour le filet de sole, de morue, et le filet « de haddock », ou mieux aiglefin, on allait plutôt chez le boucher du coin. Du saumon en filets ou en tranches, ce n'était pas dans notre menu. Mais de la fricassée au saumon, oui. On achetait du « saumon en boîte » que l'on préparait avec des patates pilées, et des oignons.

On mangeait aussi des tartines de beurre de *peanuts*. Et c'est moi qui allais chercher le beurre. J'arrivais à l'épicerie avec un plat en verre que la dame mettait sur la balance. Et je lui disais : « Deux livres, s'il vous plaît ». Avec une grosse cuiller, la dame s'empressait de puiser, dans une chaudière de quarante livres, le beurre qu'elle déposait dans le plat. Et la différence entre le poids total et le poids du plat lui-même établissait le poids du beurre. Alors, je payais et m'en retournais en faisant bien attention. Pour ce qui concerne les règles d'hygiène... Elles étaient tout naturellement dans la conscience et dans le comportement des gens et notre

confiance de client était acquise.

Les breuvages courants, c'était le thé et le café pour les adultes, et le lait et le chocolat pour les enfants. Jamais de bière. Quelquefois, un vin-maison fait d'un fruit au choix. Du vin acheté, du vin Saint-Georges. Assez exceptionnellement, des boissons douces. Quand notre gourmandise nous amenait à revenir à la charge trop souvent, on se faisait dire de boire du « 40 pouces », expression qui faisait allusion au tuyau d'aqueduc de la ville de Québec.

En ce qui concerne les desserts, je le concède en partant. Il nous arrivait assez souvent, au souper du soir, de manger, comme dessert, de la mélasse avec du pain. Comme pour le beurre, j'allais à l'épicerie du coin. J'apportais une « pinte de lait vide » que la dame me faisait remplir à même le tonneau situé bien en vue en face de son comptoir. Et je revenais à la maison bien posément en prenant grand soin de mon précieux colis. Mais le régime de la mélasse ne nous rendait pas malheureux pour autant car il y avait autre chose.

De la même façon, j'allais chercher des bananes. Les régimes étaient suspendus au plafond de l'épicerie et la dame découpait des quantités de bananes selon nos demandes et selon qu'on les voulait mûres ou plus ou moins vertes.

Du sirop-maison que l'on désigne aujourd'hui avec une pointe d'ironie sous la dénomination : « sirop de poteau ». De l'eau, de la cassonade et de l'essence d'érable. C'était simple à préparer et c'était bon au goût mais surtout chaud. On en mangeait avec du pain, on en mettait un peu sur de la croustade aux pommes, ou sur des fruits chauds qui nous auraient paru trop amers.

Il y avait aussi toutes les variétés de gâteaux : à la vanille, au chocolat, aux carottes, aux oranges... La bagatelle faite de morceaux de gâteau séché ou de biscuits secs dans du blanc manger à saveur de vanille. Les galettes aux épices, à la mélasse, les galettes aux raisins.

Et bien entendu, tous les autres desserts. Les tartes aux pommes, aux fraises, aux framboises, aux bleuets... les tartes au sucre, au suif, à la pichoune, un composé de mélasse et de raisins, les grands-pères au sirop d'érable, les *dumplings* aux pommes, c'est-à-dire des pommes entourées de pâte cuites dans un sirop chaud. Les blancs-manger, les crêpes, les poudings à la vapeur, au pain, à la rhubarbe, les poudings au riz dans lesquels on y trouvait du raisin sec et qu'on dégustait avec du sirop à saveur d'érable. Enfin, les carrés aux dattes, les carrés au riz, au gruau, etc. Et la compote aux pommes, la compote à la citrouille.

Pour terminer, selon les temps de l'année, la tire de la sainte Catherine, des beignes à la douzaine, la bûche à Noël, la « galette des rois » au temps de l'Épiphanie pour savoir qui serait roi et qui serait reine, les gâteaux à chaque anniversaire... Les dimanches après-midi, en hiver surtout, on avait droit au « *peanuts* en écailles », aux carrés de sucre à la crème, aux bonbons aux patates et à toute une panoplie de gourmandises. Et le discours n'a pas de fin.

Nouveaux membres---New members

Région 2 (Montréal, Outaouais, Abitibi)

Robert Kirouac, Laval (juillet)

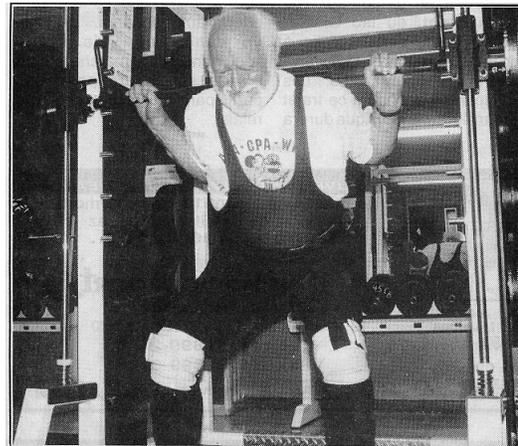
Région 7 (United State of America)

Gerald Nicosia, Corte Madera (March)

**Bienvenue parmi nous !
Welcome to our new members !**

Même à 70 ans, rien ne l'arrête

Le Madawaska, février 2002



Photographie : Claude G. Bossé

M. Gonzague Kirouac a peut-être la barbe blanche, mais il est en pleine forme pour lever ses kilos de poids et altères. Cet homme, six fois champion du monde de dynamophilie dans sa catégorie, ne s'en laisse plus imposer. Lors du passage de notre photographie, il a réalisé deux levées. L'une, un accroupi, où il a levé 560 livres. De plus, il s'est attaqué à 1 300 livres, lors d'une levée requérant une force exceptionnelle des jambes. Ce n'est donc plus seulement un passe-temps, pour M. Kirouac, qui s'entraîne de 8 à 10 heures par semaine, depuis 1987. Cet été, M. Kirouac participera à certaines compétitions, dont une à Rimouski, au mois d'août. De plus, il se préparera pour le Championnat mondial, qui devrait se dérouler en Californie, en mars prochain. L'athlète semble très confiant, même jusqu'à lancer un défi à une personne de son âge qui pourrait se mesurer à cinq levées qu'il aurait préalablement établies. Sur la photo, on peut voir M. Kirouac s'apprêtant à faire une levée. (NCL)

Quelques réflexions sur les restrictions imposées par l'État au travail des généalogistes

Par Jacques Lemieux

Pour des fins propres à toute société organisée l'État se doit d'enregistrer l'existence et le décès de ses citoyens comme aussi le facteur premier de leur accroissement, le mariage. Les buts visés sont multiples, mais la dominante a toujours été, même avant le baptême, le mariage, de s'assurer de la contribution de chacun au projet collectif. Les formes les plus anciennes de travaux généalogiques sont relatives à l'impôt sur la propriété. C'est d'ailleurs autour de ces notions de filiation, propriété, contributions, que s'est édifié le droit romain pour n'en citer qu'un seul. **Ainsi, depuis la plus haute antiquité, baptêmes ou présentations, mariages et sépultures, ont toujours revêtu un caractère public.** Les églises d'Occident, héritières du droit romain à bien des égards, ont toujours exigé pour ces actes la présence de témoins. Même les civilisations de tradition orale ont toujours conservé des moyens de démontrer les filiations et désigné des individus responsables de la transmission de ces données indispensables. L'intention de ces comportements a toujours été extrêmement claire. **Ces actes sont publics et la présence obligatoire de témoins le souligne.**

Il est donc absurde de les décrire comme étant de nature privée et a fortiori d'en empêcher la divulgation. A contrario, le fait de cacher les mariages, les naissances et les sépultures a toujours été considéré par toutes les sociétés comme relevant du droit criminel et sévèrement puni.

Une large portion du droit privé dérive de l'ascendance et de la descendance des particuliers. L'État ne peut donc, sans être contraire aux droits des personnes, interdire la recherche des lignées. **Cette démonstration étant un préalable incontournable à toutes formes de transmission familiale, parentale entre agnats et cognats.** Cette transmission s'étend d'ailleurs au-delà de la propriété matérielle et doit s'appliquer à tout héritage de nature intellectuelle.

Une règle élémentaire de la recherche historique veut que **tout chercheur dans le domaine s'assure de l'identité et de l'existence dans le temps et dans l'espace des acteurs et actrices des événements qu'il**

compte relater. L'en empêcher équivaldrait à interdire à qui que ce soit d'écrire l'Histoire familiale et de là, l'Histoire régionale et l'Histoire générale, puisque cette dernière n'est que l'agrégat des précédents. Quel serait le résultat obtenu d'une histoire de France dont serait évacuées, pour des raisons de confidentialité, les filiations dynastiques?

Un État qui interdirait la rédaction de son histoire serait au vu du monde académique reconnu comme autoritaire, arbitraire, voire même dictatorial. Les États qui s'y sont adonnés ont tous été bannis et considérés comme barbares ou, à tout le moins, comme bétiens. **À moins que le but recherché soit de provoquer une amnésie collective pour des raisons politiques obscures, rien ne justifie donc de limiter l'accès à des informations d'ordre public.** Interdire aux Québécois l'accès à leurs racines serait à notre avis la façon la plus radicale d'accélérer leur noyade dans la mer anglosaxonne nord-américaine. Une ou deux générations y suffirait. Nous ne croyons pas que ce soit le but poursuivi par la loi.

Ce qui vaut ici pour le tout vaut aussi pour la partie. Interdire à un individu la connaissance de ses antécédents amènerait ce dernier à une souffrance psychologique équivalente à celle de l'amnésique victime d'un accident. **La recherche d'identité vécue par ces personnes confine au drame.** La loi a d'ailleurs rayé récemment des notions anciennes telles celle d'illégitimité comme aussi des termes associés. De même, la loi permet maintenant la possibilité de retrouvailles quand il y a consentement des parties. On ne voit pas comment cette ouverture de la loi pourra se réaliser sans une recherche généalogique, si les impétrants doivent avoir un siècle et plus.

L'action de cette loi sur l'information demeure d'ailleurs fort limitée. Rappelons ici qu'il existe d'autres moyens tout à fait licites d'avoir accès à des documents touchant les baptêmes, mariages et sépultures. La tenue depuis Villers-Cotteret (1534) d'un double registre de ces actes a fait que **si un registre est propriété de l'État l'autre demeure celle de l'Église. L'État ne**

peut ainsi interdire l'accès à ce registre si les fidèles et les pasteurs y consentent. Toute publication faite à partir de ces registres ne saurait donc tomber sous le coup de la loi. Ces registres tenus par l'Église n'avaient d'ailleurs pas que des fins religieuses : **ils visaient** surtout en Nouvelle-France, qui fut longtemps une société démographiquement limitée à **prévenir l'endogamie, problème dont les effets font toujours, et même de plus en plus, l'objet d'études à des fins médicales.** On se demande alors comment cette loi pourra concilier ces divers aspects fondamentaux liés à la santé.

Notons en passant qu'en plus de ces registres qui appartiennent à l'Église, **il existe une multiplicité de banques informatiques extérieures au Québec** (telle celle de Salt Lake City) qui ont fait l'objet **d'entente entre les Archives nationales et des corporations étrangères.** Il serait ironique que le Québec qui possède une masse unique en Occident de ces données amène chercheurs et historiens à devoir mener ces recherches à grands frais et à l'étranger.

D'autres sources illicites que celle-là prolifèrent d'ailleurs. Les banques informatiques font, tout le monde le sait, l'objet de commerce illicite. Ce commerce échappe au contrôle de la loi. On peut y apprendre à peu près tout sur n'importe qui. Il sera bientôt plus expéditif sinon moins coûteux de s'adresser à n'importe quelle entreprise de marketing, de location d'appartements, d'assurance, etc. pour dresser des lignes. Ajoutons pour faire bonne mesure que **ces entreprises sont loin d'être dotées comme les généalogistes d'un code d'éthique** et d'un comportement déontologique valable. D'ailleurs, ces derniers font depuis longtemps une différence entre ce qui est privé et ce qui est intime.

Le terme anglais « private » est à cet effet moins nuancé et plus inclusif. En Amérique du Nord, sinon en Angleterre, « private » et « privacy » ont tendance à se confondre pour nombre de gens. Ici, le terme « privacy » correspondrait mieux à l'idée française d'intimité. À titre d'exemple, si le mariage implique les actes les plus intimes, le statut marital par contre est, par sa nature même, public. Cette distinction devrait être clarifiée par la Loi comme elle l'est déjà dans la pratique des généalogistes.

Vis-à-vis l'étranger, cette loi restrictive a d'ailleurs des effets plus pervers qu'il n'y paraît à première vue.

Le Québec constitue la mère patrie de plusieurs millions de franco-américains et de franco-canadiens qui, pour la grande majorité, ont migré hors du territoire québécois au milieu du 19^{ième} siècle à nos jours. Les demandes formulées par ces descendants de Québécois à l'étranger affluent chaque année venant d'historiens de sociétés savantes et de particuliers. L'imposition de la loi centenaire rend presque illégale toute réponse à ces demandes de plus en plus nombreuses. En effet, la globalisation a produit chez nombre de gens dont l'identité se perd dans le brassement général le désir de connaître leurs racines, de se rattacher à une continuité. On conviendra avec nous que **si l'État ne peut toujours nous indiquer où nous allons collectivement, il devrait nous laisser au moins la satisfaction de savoir d'où l'on vient.**

Pour terminer, nous refusons de croire que l'État québécois impose cette loi pour en tirer finance. Reste à résoudre l'interrogation à l'effet que la recherche généalogique devient légale si une certaine somme est versée au notaire pour les actes plus haut cités. Se pourrait-il, considérant ce fait, que ce qui est illégal avant paiement cesse de l'être après?

Comme on le voit par tout ce qui précède, la restriction à la divulgation d'un acte qui, de par sa nature même est public, ne correspond à aucune logique, à aucune coutume et à aucun profit pour la collectivité et pour les personnes. Son retrait pur et simple nous semblerait donc la meilleure chose à faire.

Préparé par M. Jacques Lemieux, commandeur, et adopté par la Fédération des familles-souches québécoises (FFSQ), lors de la séance extraordinaire de son conseil d'administration, tenue le 11 mars 2002, en vue des audiences de la Commission d'accès à l'information tenues à Québec le 15 avril 2002.

Tirée de la revue La Souche, bulletin de liaison de la Fédération des familles souches québécoises inc., volume 19, numéro 2, été 2002 bulletin 62.

Remèdes de « bonne femme » en Nouvelle-France

Par Lucille Morin

Faire partie d'une association de famille n'est pas sans susciter chez toute personne un désir de connaître tout ce qui touche à la vie de ses ancêtres. Depuis quelques temps, mes lectures s'orientent vers l'histoire de la Nouvelle-France et de ses habitants.

Considérant qu'un plaisir partagé est toujours augmenté, j'ai pensé vous faire part d'une de mes lectures au sujet de nos ancêtres qui quittèrent la France et traversèrent la mer pour trouver une terre inhospitalière. Ces courageux colons travaillèrent laborieusement du lever du jour jusqu'au coucher du soleil. Hélas, ils ne furent pas à l'abri de la maladie. Ils durent se débrouiller avec presque rien et se satisfaire d'une médecine importée de France qui était plus ou moins étrange et qui ne les guérissait que... parfois. Ils utilisèrent aussi des remèdes à base de ginseng, de gomme d'épinette, d'eau d'érable que leur proposaient les Amérindiens. Quand ces remèdes ne réussissaient pas à les guérir, ils se retournaient vers Dieu et les Saints.

Dans son ouvrage « *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France* », André Lachance, notre historien de Sherbrooke, évoque cette médecine de « bonne femme » à laquelle ont eu recours nos ancêtres et sûrement des pionniers Morin.

Clous (contre les) : Manger des grains de plomb en nombre impair.

Cœur (palpitations de) : Découper un cœur dans du drap écarlate et le fixer à ses sous-vêtements, vis-à-vis de l'organe.

Cors (contre les) : Écraser une grenouille entre le gros orteil et le deuxième doigt du pied.

Consomption : Boire de l'urine de vache noire.

Convulsion chez les enfants : Enlever leur chemise, la tourner à l'envers et la brûler.

Coqueluche : a) Demander à votre plus proche parent de vous donner un aliment par charité, sans lui dire dans quel but, et faire manger de cet aliment à l'enfant. b) Conduire l'enfant à un cheval marron et dire à l'animal : « Marron, ôtes-y la coqueluche! », faire en même temps toucher le cheval par l'enfant. c) Fabriquer un collier avec les cheveux d'un enfant qui n'a connu ni père ni mère et le faire porter au malade.

Crampes : a) Porter les jarretières en soie noire ou en coton à chandelles. b) Mettre, en se couchant, ses chaussures sens dessus dessous, c'est-à-dire la semelle en haut.

Dents (maux de) : Se couper les ongles le lundi.

Gorge (mal de) : a) Enlever sa chaussette ou son bas gauche et en appliquer le dessous sur la gorge. b) Boire du pétrole.

Incontinence d'urine chez les enfants : a) Faire manger de la souris rôtie. b) Faire manger des « perles » de souris.



Jaunisse : a) Manger des poux en nombre impair. b) Manger une tartine au beurre sur laquelle on a mis des poux. c) « Creuser une carotte », remplir la cavité avec de l'urine du malade et pendre la carotte au plafond. La jaunisse disparaît à mesure que la carotte sèche.

Panaris : Appliquer de la fiente de vache noire.

Pied (mal au) : Découper, dans un champ, un morceau de tourbe de la dimension de son pied nu. Retourner ce morceau à l'envers et ne jamais repasser par là.

Plaies et blessures : Appliquer l'onguent des *Paters* qui se prépare comme suit : On récite sept *Paters* de suite, et à chaque *Pater* on met dans un petit pot une cuillerée de saindoux. L'onguent est alors prêt.

Pleurésie : Prendre deux poignées de suie dans le tuyau d'un poêle, ébouillanter, couler et faire boire

Reins (mal de) : Découper dans un tronc d'épinette rouge une bande d'écorce, pis en ceinturer le corps.

Rhumatisme : a) Se rendre dans une forêt, faire une entaille dans un arbre et dire « Rhumatisme, je te laisse : quand je repasserai, je te reprendrai ». b) Por-

IN MEMORIAM

ter une pomme de terre dans sa poche. Quand le tubercule sèche et durcit, le mal disparaît. *c)* Appliquer un hareng saur (fumé) sur la partie douloureuse. *d)* Porter un morceau d'acier dans sa chaussure. *e)* Frictionner avec de l'huile de bête puante. *f)* Uriner dans une bouteille, puis enterrer celle-ci au pied d'un arbre. Quand l'urine se « consommera », les douleurs cesseront.

Saignement de nez : *a)* Priser de l'excrément de pourceau séché et réduit en poudre. *b)* Coller un petit carré de papier au palais. *c)* Enlever le capot du malade et le jeter vivement sur le dos d'un pourceau. *d)* Réciter cinq *Paters*, et en même temps renverser quelque objet sens dessus dessous.

Sueurs : Pour faire cesser la sueur des mains, il faut, de la main gauche, saisir une taupe et l'étouffer.

Toux : *a)* Boire de l'urine. *b)* Boire du sirop composé de sucre d'érable et d'excrément.

Verrues : *a)* Mettre dans un petit sac autant de pois qu'on a de verrues. Jeter ce sac derrière soi sur la route, par-dessus son épaule, sans regarder. Celui qui ramasse le sac aura les verrues. *b)* Quand on voit une étoile filante, dire : « File, verrue! », et la verrue disparaît. *c)* Quand on voit passer la dépouille d'un enfant, on dit : « Je te donne mes verrues », et le défunt les emporte.

Tiré de « *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France* », André Lachance, Libre Expression, Montréal. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Lecture faite de tout ceci, je présume que, tout comme moi, vous remerciez Qui de Droit pour avoir attendu à nos jours à nous installer sur la planète. Chers ancêtres, nos petites misères dans nos vies si douillettes ne sont rien comparativement à votre vie en Nouvelle-France. Pour tout ce que vous avez fait et subi pour nous faire naître au Canada, lorsque je vous retrouverai là-haut, avec respect et vénération, je m'inclinerai très bas. Soyez remerciés.

Chers cousins et cousines Morin, si mon exposé vous a plu, il ne serait pas défendu de m'en faire part; cela me ferait plaisir. Maintenant, à l'instar de Victor Hugo lorsqu'il écrivait à ses amis, je vous envoie un serrement de main du fond du cœur.

Tiré de : *Le Morinfo* bulletin n° 42 - juin 2002 et publié dans : la revue *La Souche*, bulletin de liaison de la Fédération des familles souches québécoises inc., volume 19, numéro 2, été 2002 bulletin 62.

BERNARD-CÔTÉ, Claire : est décédée à Québec le 24 mai 2002. Elle était la sœur de Jeannette Robitaille Côté, épouse de Raymond Kirouac (00540).

CARBONNEAU, Andrée : à la résidence Saint-Antoine à Québec, le mercredi 21 août 2002, est décédée Andrée Carbonneau épouse de dame Thérèse Kirouac (02712). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Lyne (Serge Flamand), Richard, Pierre (Sonia Laverdière), Louise (Jean-Jacques Tremblay), Danielle (Sylvain Gauthier), Michel (Lucie Couture), Marc (Ghyslaine Gravel), Lucie (Denis Dusseault), Hélène, Gina (Claude Grondin), Jean (Julie Bouchard).

DÉSILETS, Thérèse : est décédée à Trois-Rivières le 21 mai 2002. Elle était la sœur de Pauline Désilets, épouse de Paul (Léopold) Kirouac (00333).

KÉROUAC (Poitras) Édith : à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 12 mai 2002, à l'âge de 86 ans et 11 mois, est décédée dame Édith Poitras épouse de feu Omer Kirouac (01997). Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Guy Kérouac (Claudette Coudé). Les funérailles ont eu lieu le vendredi 24 mai à Saint-Eugène-de-L'Islet.

KIROUAC, Jacqueline Fournier : à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le samedi 27 juillet 2002, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédée dame Jacqueline Fournier épouse de feu monsieur Adrien Kirouac (02214). Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Martin Couillard), Lucia (Marcel Fournier), Lucie (René Couillard), Brigitte (Denis Bernier), Thérèse (Raynald Rioux), Alain (Karine Bernier). Le service religieux a été célébré le 1er août en l'église de Saint-Cyrille-de-L'Islet suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

MURPHY (Turcotte) Léontine : le 26 mai 2002, à l'âge de 93 ans et 10 mois, est décédée Léontine Turcotte Murphy. Elle était née le 21 juillet 1908 à Grand-Falls, Nouveau-Brunswick. Elle était la fille unique de Pierre Léon Turcotte et de Marie-Louise Kirouac et petite-fille d'André Kirouac (01512). Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 29 mai en la cathédrale Immaculée-Conception à Edmundston, N.B. Elle laisse dans le deuil sa fille, madame Patricia Murphy Kelly.

TARDIF Isabelle : veuve de feu Paul Perron, est décédée le 19 août 2002, à l'Hôpital d'Amqui, à l'âge de 81 ans. Elle était la sœur d'Éliane Tardif, l'épouse de Clément Kirouac (00800). Le service religieux a été célébré le 23 août, en l'église d'Amqui, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Paul à Amqui.

VENNES, Paul : est décédé à Grand-Mère le 25 juin 2002 le beau-frère d'Aline Auclair, épouse d'Alcide Kirouac (02358).

**Nous offrons nos plus sincères condoléances
aux familles éprouvés par ces décès.**

Les Québécois sont-ils tous cousins ?

PAULINE GRAVEL, LE DEVOIR, 21 MAI 2002

Tous les Québécois d'origine canadienne-française sont presque tous cousins. Des cousins éloignés bien sûr, mais cousins tout de même puisque plus de 95 % d'entre eux possèdent au moins un ancêtre commun. Voilà ce que confirme une vaste étude menée par Marc Tremblay et Hélène Vézina du Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique (GRIG) de l'UQAC.

Les résultats de cette étude, qui étaient révélés lors de la dernière journée du congrès de l'Acfas, permettent également de battre en brèche un mythe fort répandu selon lequel la consanguinité serait très élevée dans la population saguenéenne en raison de la prévalence de certaines maladies héréditaires.

Pour en arriver à de telles conclusions, les chercheurs ont reconstruit les généalogies de 2600 personnes choisies au hasard dans 26 régions du Québec. Ce qui leur a permis de mesurer le degré d'apparentement entre les individus habitant une même région ainsi que le degré de consanguinité de ces mêmes personnes.

« *L'apparentement tient compte du nombre d'ancêtres communs que deux individus partagent, explique Marc Tremblay. Plus on doit remonter dans le temps pour trouver un ancêtre commun, moins la force de l'apparentement est marquée, et moins cet apparentement aura d'impact au niveau génétique.* »

C'est dans Charlevoix, au Saguenay et aux Îles de la Madeleine que les chercheurs ont mesuré l'apparentement le plus élevé entre les individus. À l'intérieur de chacune de ces régions de l'est de la province, les habitants sont plus proches parents que ne le sont les citoyens de Montréal entre eux notamment. Les démographes ont en effet remarqué une nette coupure entre l'est et l'ouest du Québec. À l'ouest de Porneuf, Lotbinière et la Beauce, l'apparentement entre les citoyens est franchement plus faible qu'à l'est, précise Hélène Vézina. Non pas parce qu'ils sont

moins nombreux à être apparentés, car autant dans Charlevoix que dans Richelieu par exemple, les individus avaient presque tous un ancêtre commun. Par contre, dans Richelieu, le nombre d'ancêtres partagés par deux individus tirés au hasard étaient moindres, ils étaient plus éloignés et apparaissaient moins souvent dans les généalogies. Certains aïeux dont la progéniture fut très abondante peuvent en effet se retrouver dans la généalogie de très nombreux Québécois, souligne le démographe.

À quoi attribue-t-on le fort apparentement dans Charlevoix ? Il s'agit d'une région rurale qui a été colonisée par un petit nombre d'individus provenant de Québec et de la Côte de Beaupré, explique Marc Tremblay. Or, les résidents actuels sont en majorité des descendants de ces pionniers qui sont arrivés à la fin du XVII^e siècle.

Le cas des Madelinots

Par ailleurs, lorsque les chercheurs ont comparé entre eux les apparentements moyens mesurés dans chacune des 26 régions, ils ont notamment remarqué que même si les Madelinots sont très apparentés entre eux, ils n'ont par contre à peu près pas de liens de parenté avec les habitants des autres régions du Québec. « *Les ancêtres des Madelinots proviennent en grande partie d'Acadie. Or l'origine française des Acadiens est différente de celles des personnes qui ont colonisé la vallée du Saint-Laurent, souligne Marc Tremblay. Les Acadiens sont originaires du centre-ouest de la France alors que les ancêtres des autres Québécois venaient du nord-ouest, notamment de Normandie.* »

L'apparentement entre les habitants de Charlevoix et du Saguenay est par contre nettement plus élevé que ce qui est observé entre toutes les autres régions, affirme Hélène Vézina. « *Cela traduit le fait que la population du Saguenay est composée majoritairement d'individus qui sont venus de Charle-*

voix au XIX^e siècle. »

Ce qui a toutefois étonné les deux démographes est le rapprochement entre l'Abitibi et Charlevoix. Or une étude récente montre justement que les fondateurs de l'Abitibi provenaient justement de Charlevoix.

La consanguinité

L'évaluation de la consanguinité des individus, qui dépend quant à elle de l'apparement entre leurs parents, a par contre révélé un tout autre portrait. « *La consanguinité proche est demeurée très rare dans le Québec d'antan même si les conjoints provenaient souvent de la même paroisse, prévient Hélène Vézina. Les mariages entre proches parents étaient découragés, voire interdits par l'Église.* »

Les degrés de consanguinité mesurés dans les différentes régions du Québec permettent en effet de démythifier cette image peu reluisante de la population saguenéenne qui a été galvaudée tant et plus. « *Il est totalement faux de croire que la prévalence de certaines maladies génétiques au Saguenay est due à une forte consanguinité, tranchent Marc Tremblay et Hélène Vézina. La consanguinité observée au Saguenay figure parmi les plus faibles du Québec.* » Les plus fortes consanguinités ont en effet été observées dans les régions de Charlevoix, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Suivies par la Beauce, Porneuf et Lanaudière, loin devant le Saguenay !

« *La fréquence plus élevée de certaines maladies héréditaires rares et l'absence de certaines affections plus courantes au Saguenay ne s'expliquent donc pas par des unions entre proches parents, voire entre cousins, souligne Hélène Vézina. On l'attribue plutôt à l'apparement éloigné, lequel relève de la structure et de l'histoire de la population et non pas à des habitudes sociales et culturelles particulières qui auraient influencé le choix des conjoints.* »

Les Québécois sont peut-être presque tous cousins, mais la plupart ne le savent même pas. Ils devront faire une recherche généalogique poussée pour découvrir l'ancêtre qu'ils ont en commun. Un ancêtre souvent très éloigné qui n'entraînerait que peu de risques pour la progéniture de deux Québécois pure laine qui tomberaient amoureux.



IN MEMORIAM LUCIA KIROUAC

C'est dans la sérénité que Lucia Kirouac (00318) nous a quittés le 17 juillet 2002 à la veille de ses 87 ans Native de Sainte-Euphémie, comté de Montmagny, elle était la fille de Téléphore Kirouac (00315) et Marie Blais, ainsi que la tante de Pierre Kirouac (00321), notre président et Michel Bornais (Léona - 00331), notre secrétaire.

Voici le texte lu par Michel Bornais lors des funérailles à Trois-Rivières, le samedi 20 juillet :

Pour Toi..... Lucia

Nous avons envie de te dire...
Que déjà tu nous manques...

Nous avons envie de te dire...
Qu'en mémoire plusieurs souvenirs resteront gravés...

De ces longues conversations lors de tes passages à Québec, de ces rires et de ces taquineries nous nous rappellerons...

Mais celui d'une élégante et belle Dame...
Aux cheveux blancs sera le souvenir préféré de tous...

Au revoir à Toi Lucia,
Continue de prendre soin de Toi
Tout au long de cette nouvelle route
Qui, nous en sommes certains,
Est déjà parsemée de jolie fleurs

Avec Amour et tendresse.....

Colette (Auger) et Odilon Potvin

Christiane et Jocelyn
Frédéric et Sébastien

Édith et Michel
Ainsi qu'Alicia

HISTOIRE DE JOUET

UN JEU DE BALLE-MOLLE INVENTÉ PAR JACK KEROUAC – BALLE-MOLLE POUR BEAT –
SPORTS ILLUSTRATED, le 10 juin 2002, Volume 96, numéro 24, page 28.

Bien avant de devenir le chef de la génération 'beat' et de créer les personnages de Dean Moriarty et Sal Paradise dans *Sur la route*, son roman paru en 1957, Jack Kerouac créa de toutes pièces Sky Tibbs et Wino Love, des joueurs imaginaires dans des équipes créées sur papier alors qu'il avait seulement treize ans. Le jeu, qui est maintenant en montre à la *Bibliothèque publique de New York*, comprend six équipes aux quelles il donna des noms, d'automobiles. Les joutes entre les *Cadillacs de Saint-Louis* et les *Chryslers de Washington* se déroulaient selon un système semblable aux parties de balle-molle des jeux Strat-o-matic inventé beaucoup plus tard.

Kerouac, qui a grandi à Lowell au Massachusetts, lançait une gomme à effacer sur le carton du jeu et, selon la case où la gomme tombait, il prenait une carte de joueurs et les indications sur cette carte déterminait la suite du jeu. Chaque joueur possédait un pedigree complexe détaillé comprenant des niveaux d'évaluation pré-déterminés et Kerouac compilait méticuleusement des statistiques et il rédigeait aussi un bulletin de nouvelles de la ligue de balle-molle.

Par exemple, Kerouac écrit que «Tibbs, champ-centre pour les Plymouths de Pittsburgh, est un frappeur dont le long bâton noir est une menace de destruction pour tout lanceur qui se trouve en face de lui.»

John Sampas, le frère de Stella, feu la veuve de Kerouac, dit que «Jack passait le plus clair de son temps seul à la maison» et «qu'il a même écrit une nouvelle intitulée : 'Ronnie sur le monticule' d'après les résultats de l'une de ses 'parties de balle-molle imaginaire'.» «Kerouac, qui est mort d'une hémorragie abdominale en 1969, à l'âge de 47 ans, a joué ce jeu toute sa vie.»

*Traduction de Marie Lussier Timperley



Kerouac adolescent créa un jeu et jusqu'à la fin de sa vie il joua à la balle-molle avec des joueurs et des équipes imaginaires...

SPORTS ILLUSTRATED, le 10 juin 2002, Volume 96, numéro 24, Page 25 'A Lark in the Park' *Une alouette dans le parc**

Article d'une page, écrit par Steve Rushin, journaliste attitré au magazine *Sports Illustrated*, concernant de récentes parties de balle-molle aux États-Unis. Jack Kerouac est mentionné dans deux paragraphes dont voici traduction:

“... Concernant Brockton, les Rox consacreront une soirée thématique à Jack Kerouac cet été. Jack est enterré non loin à Lowell. “Trente ans après sa mort,” déclare Veeck, “sa famille maintient toujours la maison de Jack à St. Petersburg. Donc demain, vous pouvez signaler le numéro de téléphone de la maison de Jack Kerouac en Floride et le téléphone va sonner. N'est-ce pas que c'est cool?” Les Rox sont probablement la seule équipe de balle molle dont le commentateur régulier est aussi un écrivain 'beat'. (Triple jeu de mots sur le terme 'beat' malheureusement intraduisible en français. NT)

“Voilà des conversations fort intéressantes du genre que l'on tient quand la pluie retarde le jeu, un art qui disparaît dans le monde de la balle molle. Mais il ne faut pas oublier que Veeck et Murray, comme Kerouac, vénèrent les anciennes vérités et la bière bon marché.”

*Traduction de Marie Lussier Timperley

Coppola tournera “ Sur la route ”, le classique de Kerouac

THE GAZETTE, MONTRÉAL, VENDREDI, 30 AOÛT 2002
Par Hugh Davies, du *Daily Telegraph* de Londres, GB.

LONDRES – Francis Ford Coppola pourrait très bientôt réaliser son rêve : tourner *Sur la route*, le succès épique de Jack Kerouac paru en 1957. Ce film ferait suite à sa trilogie *Le Parrain* et *Apocalypse*.

Billy Crudup et Brad Pitt sont pressentis comme vedettes du film que dirigera Joel Schumacher, bien connu pour ses succès comme *Flatliners*, avec Julia Roberts, *Le Client*, d'après un roman à sensation de John Grisham et *Falling Down* avec Michael Douglas.

Coppola – qui vit en banlieue de San Francisco, longtemps le repaire des Beats – détient les droits cinématographiques de *Sur la route*, depuis longtemps considéré « intournable » par beaucoup.

SCÉNARIO APPROUVÉ

L'auteur américain Russell Banks a déclaré, au Festival du Livre d'Édimbourg, en Écosse, (Edinburgh Book Festival) la fin de semaine dernière, que Coppola avait approuvé son scénario. « Le travail de préparation est en bonne voie, » déclara Banks, « espérons que le livre passera enfin à l'écran; mais de nos jours, l'avenir reste toujours imprévisible ».

L'implication de Banks, qui est l'un des plus grands romanciers américains de l'heure, devrait réjouir les 'fans' de Kerouac qui ont enduré des adaptations absolument épouvantables de ses œuvres comme, par exemple, la version de 1960 de *The Subterraneans* par l'auteur George Peppard avec Roddy McDowall dans le rôle de Gregory Corso.

Banks est probablement un choix idéal car il a grandi à Newton dans le Massachusetts, non loin de Lowell, la ville natale de Kerouac. « Tout comme plusieurs de ma génération, j'ai été profondément influencé par *Sur la route*, déclare Banks. J'ai débuté ma vie adulte par un voyage 'sur la route', et j'ai parlé avec Kerouac à deux reprises. Son influence a été décisive dans ma vie. »

La nature même du livre, écrit sur un interminable rouleau de papier sans aucun respect de la grammaire et de la ponctuation, fit dire à l'écrivain Truman Capote: « Ce n'est pas de l'écriture mais un exercice de dactylographie. »

Les *Productions Zoetrope* de Coppola avaient pensé

engager Ethan Hawke et Pitt comme vedettes du film il y a huit ans de cela, mais le projet resta sans suite. On pressent maintenant Crudup dans le rôle de Kerouac, mort d'alcoolisme en 1969 à l'âge de 47 ans.

VOYAGE À DENVER

Dans son livre, l'auteur se retrouve dans la peau de Sal Paradise, un jeune romancier en herbe qui vit avec sa tante à Paterson au New Jersey. Il voyage 'sur la route' jusqu'à Denver pour aller retrouver Dean Moriarty, un coureur de jupon notoire, au bagou rapide que Paradise idolâtre pour son style enjôleur et son enthousiasme pour la vie. Pitt, qui a joué avec Crudup dans le film *Sleepers*, est pressenti pour jouer le rôle de Moriarty, basé sur Neal Cassady, décédé en 1968, des suites d'une beuverie.

Il est à souhaiter que ce film connaîtra un plus grand succès que *Easy Rider* considéré par plusieurs comme le film de la « route » par excellence. Quant à savoir qui jouera le rôle de Carlo Marx, basé sur Allen Ginsberg, ou encore celui d'Old Bull Lee, basé sur le personnage de William S. Burroughs, nous n'en savons rien, mais Bob Dylan pourrait bien jouer l'un ou l'autre rôle.

Le scénario tourne autour de quatre « randonnées » de Kerouac, dont la dernière aboutit au Mexique pour une nuit de débauche dans une maison remplie de prostituées avec, qui plus est, une grand-mère qui vend de la marijuana sur son balcon, derrière la maison.

Le film *The Naked Lunch* de David Cronenberg d'après l'adaptation d'un texte de William S. Burroughs et *Pull My Daisy*, du photographe Robert Frank, d'après une pièce non-terminée de Kerouac, sont les deux seuls films valables sur les 'Beats'.

Traduction de Marie Lussier Timperley



Ces personnages font-ils partie de votre famille :

L'abbé Roland Provost a retrouvé ces photographies dans un album ayant appartenu à madame Esther L'Espérance, née Sasseville, de Montmagny. Les autres personnages figurant dans cet album sont : Victor Côté et sa dame Rachel Audette, Charles-François Langlois, son épouse Sophronie Boucher, Henriette Audette, Sœur Saint-Ignace et quelques autres. Pouvez-vous nous aider à identifier de quelle famille ces gens sont issues ? Faites parvenir vos informations au secrétariat de l'Association.

La rédaction



Alphonse Kérouack



Charles Kérouack



Comtesse Lebrice de Kérouack



Docteur A. M. Kérouack



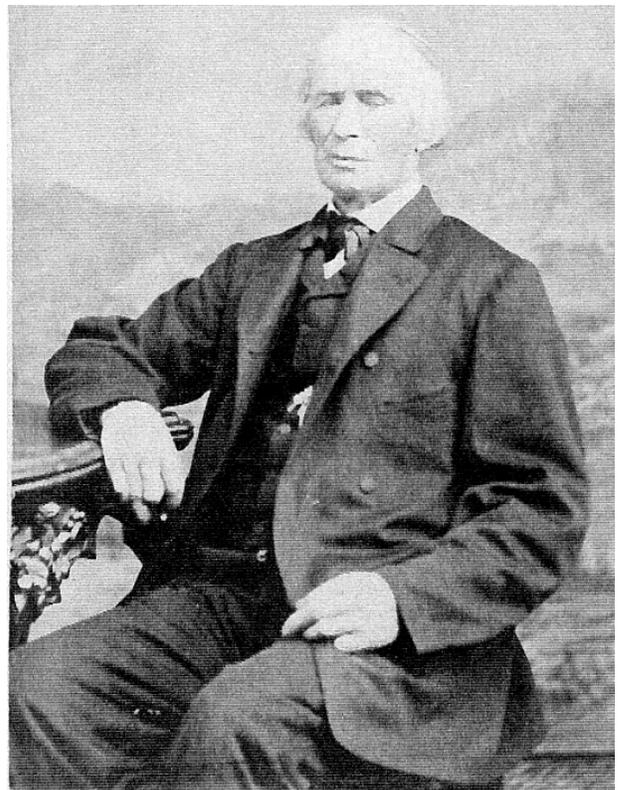
Éléonore Kérouack



Henriette Kérouack



Léon Kérouack

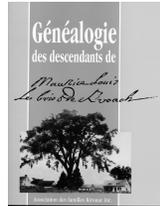


Louis Kérouack (77 ans)

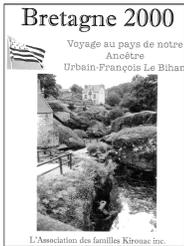
En vente auprès du secrétariat de l'Association



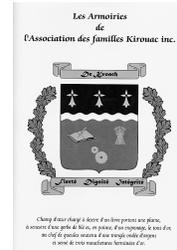
L'Album, 144 pages, Raymonde Kérouac-Harvey, collaborateurs : Raymond Bergeron, Marie Kirouac et François Kirouac, 1980; 15,00 \$ ajouter 6,00 \$ de frais d'envoi.



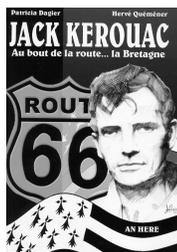
Généalogie des descendants de Maurice Louis Alexandre LeBrice de Keroack, 608 pages, François Kirouac; Recherche : Alain Kirouac, Marie-Andrée Paquet, François Kirouac, Francine D. Kirouac et autres, 1991; 10,00 \$ plus 10,00 \$ de frais.



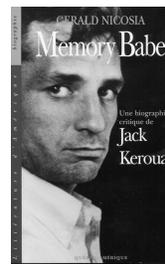
Bretagne 2000 Voyage au pays de notre ancêtre, Urbain-François Le Bihan, 120 pages, L'Association des familles Kirouac inc., 2001; 15,00 \$ ajouter 6,00 \$ de frais d'envoi.



Livret explicatif des armoiries de L'Association des familles Kirouac inc., 22 pages, Hélène Kirouac, 2001; 5,00 \$ ajouter 2,00 \$ de frais d'envoi; les armoiries sont aussi disponibles sous forme d'épinglettes (5,00 \$) et en format parchemin cartonné.



Jack Kerouac Au bout de la route... la Bretagne, 256 pages; Patricia Dagier et Hervé Quémener; Édition An Here, 1999; 25,00 \$ ajouter 6,00 \$ de frais d'envoi.



Memory Babe, une biographie critique de Jack Kerouac, 778 pages; Gerald Nicosia; Édition Québec Amérique, 1994; 30,00 \$ ajouter 6,00 \$ de frais d'envoi.



Signatures et mentions d'Urbain-François Le Bihan dans les actes originaux découverts en Bretagne, 1717-1721; *Documents de recherche « Kervoac » en Bretagne, de 1996 à 2000* par Patricia Dagier et Clément Kirouac : 6,00 \$.

Maître François-Joachim Le Bihan, Sieur de Kervoac, notaire royal, Fabrique de l'église de Huelgoat, comptes arrêtés au 4 mai 1698; *Documents de recherche « Kervoac » en Bretagne, de 1996 à 2000* par Patricia Dagier et Clément Kirouac : 6,00 \$.

Procédure criminelle, Archives départementales du Finistère 4B 401, Plainte déposée par François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac notaire royal 1720; *Documents de recherche « Kervoac » en Bretagne, de 1996 à 2000* par Patricia Dagier et Clément Kirouac : 10,00 \$.

Macaron avec le logo de l'association : 1,00 \$.

Sac de toile de 14 pouces par 17 pouces imprimé noir, français et anglais : au nom d'Urbain-François Le Bihan, sieur de Kervoach accompagné du drapeau breton : 7,50 \$.

Tous les numéros de la revue : numéro 0 à 49 : 1,00 \$ et numéros 50 et plus : 3,00 \$.

S'il vous plaît ajouter un montant de 3,00 \$ pour les frais de poste.

Association des familles Kirouac inc.

Conseil d'administration 2002-2003

PRÉSIDENT

Pierre Kirouac (00321)
3194, rue Berthelot
Trois-Rivières, (Québec) H7W 3X7
Téléphone : (819) 375-4175
Courriel : pierre.kirouac@tr.cgocable.ca

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Yves Kirouac (00664)
4590, Promenade Patton apt A-603
Laval, (Québec) G8Z 1N6
Téléphone : (450) 682-9629
Courriel : kirouac_jean_yves@hotmail.com

2^e VICE-PRÉSIDENTE

Céline Kirouac (00563)
1190, rue de Callières
Québec, (Québec) G1S 2B4
Téléphone : (418) 527-9858

SECRÉTAIRE

Michel Bornais
168, rue Beaudrier
Beauport, (Québec) G1B 3M5
Téléphone : (418) 661-1771
Courriel : jambornais@hotmail.com

TRÉSORIER

René Kirouac (02241)
3782, Chemin Saint-Louis
Sainte-Foy (Québec) G1W 1T5
Téléphone : (418) 653-2772

GÉNÉALOGIE ET COMITÉ DE LA REVUE

François Kirouac (00715)
31, rue Laurentienne
Saint-Étienne-de-Lauzon
(Québec) G6J 1H8
Téléphone : (418) 831-4643
Courriel : frkirouac@hotmail.com

COMITÉ DE LA REVUE

Marie Kirouac (00840)
1039, rue Raoul Blanchard
Sainte-Foy, (Québec) G1X 4L2
Téléphone (418) 871-6604

CONSEILLER

Pierre Kirouac (01161)
3025, du Colisée
Québec, (Québec) G1L 4A6
Téléphone : (418) 628-3503

CONSEILLÈRE/CONSEILLER

Vacant

Représentants régionaux

RÉGION 1, QUÉBEC-BEAUCE

Marie Kirouac (00840)
1135, rue Gustave Langelier
Cap-Rouge, (Québec) G1Y 2J6
Téléphone (418) 654-1034

RÉGION 2, MONTRÉAL, OUTAOUAIS, ABITIBI

Poste vacant

RÉGION 3, BAS-SAINT-LAURENT, CÔTE-DU-SUD, GASPÉSIE ET PROVINCES ATLANTIQUES

Lucille Kirouac (01307)
123, Chemin Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny (Québec)
G0R 3A0
Téléphone : (418) 259-7805
Courriel : kirouac-boulet@oricom.ca

RÉGION 4, MAURICIE, BOIS-FRANCS-ESTRIE

Renaud Kirouac (00805)
9, rue Leblanc, C.P. 493
Warwick (Québec) JOA 1M0
Téléphone : (819) 358-2228
Courriel : denreki@ivic.qc.ca

RÉGION 5, SAGUENAY, LAC-SAINT-JEAN

Claude Kirouack (02450)
2560, rue Pelletier
Jonquières (Québec) G7X 8R1
Téléphone : (418) 542-3375
Courriel : guyclaud@saglac.qc.ca

RÉGION 6, ONTARIO, PROVINCES DE L'OUEST ET CÔTE DU PACIFIQUE

Georges Kirouac (01663)
23, Maralbo Ave. E.
Winnipeg, Manitoba R2M 1R3
Téléphone : (204) 256-0080
Courriel : gkirouac@merlin.mb.ca

RÉGION 7, UNITED-STATES OF AMERICA

Vacancy



Fondation : 20 novembre 1978
Incorporation : 26 février 1986
Membre de la Fédération des familles-
souches québécoises inc. depuis 1983

Signature de notre ancêtre lors d'une demande au gouverneur
de Beauharnois en novembre 1733

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (Québec) G1T 2W2
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE

AVEC LE MOIS DE SEPTEMBRE DÉBUTE LA PÉRIODE DE RENOUVELLE-
MENT DE VOTRE ADHÉSION À L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2003. NOUS
COMPTONS SUR VOTRE SUPPORT HABITUEL.

NOUS TENONS AUSSI À ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR LES CHANGE-
MENTS APPORTÉS AU MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE. POUR DE
PLUS AMPLES INFORMATIONS, PRENEZ CONNAISSANCE DE L'ARTICLE
DE NOTRE PRÉSIDENT EN PAGE 5.

Responsable du recrutement

M. René Kirouac
3782, Chemin Saint-Louis
Sainte-Foy (Québec)
Canada G1W 1T5
Téléphone : (418) 653-2772

Secrétaire de l'Association

Michel Bornais
168, rue Beaudrier
Beauport, (Québec) G1B 3M5
Téléphone : (418) 661-1771
Courriel : afkirouacfa@hotmail.com

Pour nous joindre : **Courriel : kirouac@libertel.org**

Site WEB : <http://www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm>